



RAPPORT ANNUEL

2019

CONSEIL RÉGIONAL
DES PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

Éditorial	3
Les Pays de la Loire en bref	4
Les élus du Conseil régional	6
L'institution régionale	7
Retour sur 2019 en images	8
■ Transports, infrastructures, énergie, patrimoine et environnement	10
■ Territoires, ruralité et politiques européennes	16
■ Orientation, formation et emploi	22
■ Entreprises, innovation et international	28
■ Culture, sport, associations	34
■ Ressources	39

Région des Pays de la Loire – juin 2020.
Directrice de la publication : Christelle Morançais.
Co-directeur de la publication : Antoine Chéreau.
Rédaction : Région des Pays de la Loire.
Création et maquette : Région des Pays de la Loire, Anima productions.
Photo de couverture : © Alexandre Lamoureux.
Illustrations : The Feebles (pp. 4, 21), Freepik (pp. 4, 12, 19, 23, 25).
Impression : Hauts de Vienne (35).



AGIR AU QUOTIDIEN POUR LES LIGÉRIENS ET PRÉPARER L'AVENIR DES PAYS DE LA LOIRE

En 2019, nous avons poursuivi l'action engagée depuis trois ans au service des habitants de nos cinq départements, pour que notre belle région conserve ce coup d'avance qui la place aujourd'hui en tête des classements des régions où il fait bon vivre, travailler, étudier et entreprendre.

Trois priorités ont été au cœur de notre action en 2019.

L'emploi d'abord, en continuant à tout mettre en œuvre pour diminuer le chômage : avec de nouvelles formations pour les demandeurs d'emploi, adaptées aux besoins de nos entreprises ligériennes ; avec l'adoption d'un Plan régional pour s'orienter tout au long de la vie. En 2019, l'engagement sans faille de la Région au service du développement et de la compétitivité de l'économie régionale et de l'emploi local s'est également intensifié avec la structuration de notre réseau de Technocampus au service de l'innovation, le soutien à la dynamique French Fab et le lancement du réseau Tech&Fab, ainsi que la mise en œuvre de mesures inédites pour soutenir le commerce du futur.

Deuxième priorité, la lutte contre la fracture territoriale. Car, qu'il s'agisse de nos territoires urbains, péri-urbains ou ruraux, nous refusons d'avoir une région à deux vitesses. Routes, train, santé, très haut débit, téléphonie mobile, culture et accélération de la transition écologique : la Région accompagne le développement et le rayonnement de chaque territoire. C'est avec cette ambition que nous avons signé en 2019 le Contrat d'avenir des Pays de la Loire et lancé la démarche prospective Ma région 2050.

Enfin, la troisième priorité qui est aussi une exigence, c'est de ne pas augmenter les impôts de la Région et de bien gérer l'argent public. Car nous avons la responsabilité et le devoir d'être exemplaires pour préparer l'avenir et ne pas hypothéquer celui des générations futures.

Ces actions, nous continuons à les déployer et à les amplifier pour conforter le dynamisme régional et renforcer l'attractivité de nos territoires.

Mais je n'oublie jamais que l'efficacité de cette action régionale est possible grâce au travail et au professionnalisme des agents de notre collectivité. Au nom de notre Assemblée régionale, je souhaite les remercier, tout comme je salue l'implication de tous les conseillers régionaux, de la majorité comme des oppositions.

Ensemble, continuons à agir avec ambition et avec détermination pour servir les habitants de notre région et préparer l'avenir des Pays de la Loire.



© RPDL / Ouest Médias

Christelle MORANÇAIS
Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

Les Pays de la Loire en bref

CARTE D'IDENTITÉ

1 238 COMMUNES
(Ores, 1^{er} janvier 2019)

69 EPCI*
dont une métropole, Nantes

118 HAB/KM²
(Insee, 2019)

LA MOITIÉ DE LA POPULATION
réside sur
70% DU TERRITOIRE
régional

*établissements publics de coopération intercommunale



5 DÉPARTEMENTS

Loire-Atlantique,
Maine-et-Loire,
Mayenne,
Sarthe,
Vendée

- Une façade littorale de 450 km
- Un axe urbain fort
Saint-Nazaire, Nantes, Angers, Le Mans
- Une constellation de villes de taille moyenne
Laval, Cholet, La Roche-sur-Yon, Saumur, Châteaubriant...
- La ruralité, une force pour le territoire régional

UNE RÉGION JEUNE ET ATTRACTIVE

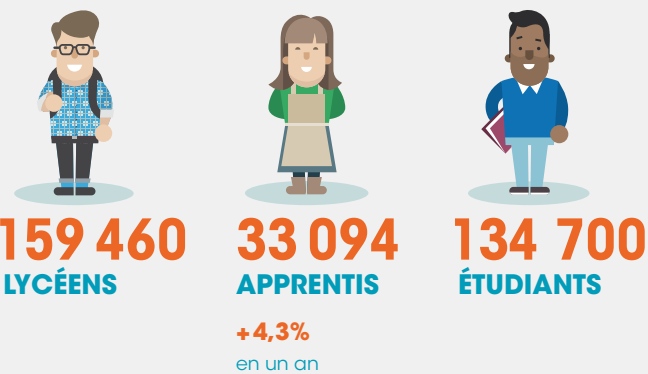
3,8 millions
D'HABITANTS
(Insee, 2019)

+ 25 000
HABITANTS / AN
entre 2012 et 2017 (Insee, 2019)

DES SOLDES
NATUREL
ET MIGRATOIRE
POSITIFS

+ de
NAISSANCES
que de
DÉCÈS

+ d'
ARRIVÉES
que de
DÉPARTS



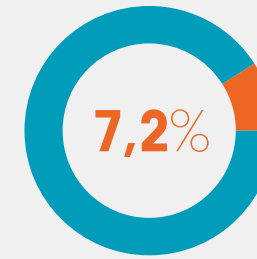
ENSEIGNEMENT supérieur et recherche

+ de **110**
LABORATOIRES
(après fusion)

10 des 68
PÔLES NATIONAUX
DE COMPÉTITIVITÉ
sont en Pays de la Loire

Technocampus :
5
PLATEFORMES
(Composites, Ocean,
Smart Factory,
Alimentation et
Electronique & IoT)
dédiées aux
technologies
avancées de
production

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE



L'UN DES PLUS BAS
TAUX DE CHÔMAGE
DE FRANCE
(Insee, 3^e trimestre 2019)

128 000
PME
réparties sur
tout le territoire

33 058
CRÉATIONS
D'ENTREPRISES
en 2019 (Insee)

Une région à l'économie diversifiée

AGRICOLE

23 560
EXPLOITATIONS

2 221 000
HECTARES
de surface agricole utile
(SAU)

72%
DU TERRITOIRE
RÉGIONAL
dédié à la production
agricole (France : 51%)

170 000
EMPLOIS
dans l'agriculture et l'industrie
agroalimentaire

INDUSTRIELLE

16%
DES EMPLOIS
(2^e région en France)

1^{re}
RÉGION
FRENCH
FAB



SECTEUR
DU NAUTISME

1,15 Md€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
dans les industries, commerces
et services

TOURISTIQUE

19 millions
DE VISITEURS
accueillis
chaque année

1^{er} AÉROPORT
du Grand Ouest :
Nantes Atlantique

7,2 millions
DE PASSAGERS/AN
Hausse de 16% sur un an
+100 destinations dans le monde

Des lieux de visite et des événements
internationalement reconnus :
Le Puy du Fou, les Machines de l'île,
l'Abbaye royale de Fontevraud,
le Vendée Globe, les 24 Heures du
Mans, Laval Virtual, La Folle Journée de
Nantes, les Arts florissants...

La Région des Pays de la Loire COMPÉTENCES

- Développement économique
- Formation professionnelle, orientation et insertion
- Gestion des fonds et programmes européens
- Lycées
- Aménagement du territoire et environnement
- Transports régionaux, interurbains et scolaires
- Tourisme
- Culture, sport et vie associative

BUDGET
2019

1,846
MILLIARD
D'EUROS

3
PRIORITÉS
• L'emploi local
• L'équité territoriale
• L'efficacité régionale

LES ÉLUS DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL



Christelle MORANÇAIS

présidente
du Conseil régional
des Pays de la Loire
(Les Républicains)

93 ÉLUS (44 femmes et 49 hommes au 31/12/2019)

- | | |
|---|---|
| 38 élus Les Républicains et apparentés | 5 élus Alliance des Pays de la Loire (groupe créé le 17.10.19) |
| 16 élus Union Centriste | 5 élus Ecologiste et Citoyen |
| 17 élus Socialiste, Ecologiste, Radical et Républicain | 3 élus La Région en Marche |
| 6 élus Rassemblement National | 3 élus Non-inscrits |

LES ÉLUS DES 8 COMMISSIONS SECTORIELLES



Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

LAURENT DEJOIE
président de commission

Vanessa CHARBONNEAU, vice-présidente déléguée aux affaires européennes • **Barbara NOURRY**, vice-présidente déléguée aux affaires générales • **François PINTÉ** • **Xavier RINEAU** (jusqu'au 21.03.19) • **Frédéric BÉATSE** • **Ina SY** • **Pascal GANNAT** • **Jean GOYCHMAN**



Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme

Antoine CHÉREAU
président de commission

Isabelle LEROY, vice-présidente déléguée aux lycées • **Béatrice LATOUCHE**, vice-présidente déléguée orientation (jusqu'au 21.03.19) • **Philippe BARRÉ**, vice-présidente déléguée décrochage • **Sandra DEBORDE** (depuis le 21.03.19) • **Maxence DE RUGY** • **Isabelle MÉRAND** • **Maï HAEFFELIN** • **Thierry VIOLLAND** • **Samuel POTIER** • **Franck NICOLON** • **Aykel GARBA**



Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

Paul JEANNETEAU
président de commission

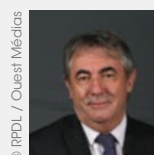
Franck LOUVRIER, vice-président délégué au tourisme • **Sébastien PILARD**, vice-président délégué à la croissance bleue, au développement international et à l'emploi • **Stéphanie HOUËL**, vice-présidente déléguée à l'innovation, enseignement supérieur et recherche • **Laurent PRÉTROT**, vice-président délégué au numérique • **Samia SOULTANI-VIGNERON**, vice-présidente déléguée simplification administrative et soutien aux entreprises • **Christine GUERRIAU** • **Laurent CAILLAUD** • **Didier REVEAU** • **Christophe CLERGEAU** • **Delphine COAT-PROU** • **Monique LIEUMONT-BRIAND** (jusqu'au 17.10.19) • **Barbara MAZIÈRES** (du 17.10.19 au 01.12.19) • **Brigitte NÉDÉLEC** • **Grégoire JAUNEAULT** • **Pascal DEBORD**



Transports, mobilité, infrastructures

Roch BRANCOUR
président de commission

Philippe HENRY, vice-président délégué infrastructures numériques • **Johann BOBLIN**, vice-président délégué infrastructures routières • **Béatrice LATOUCHE**, vice-présidente (depuis le 18.12.19), déléguée transports scolaires (depuis le 21.03.19) • **Pierre-Guy PERRIER**, vice-président • **Joël PARANT** • **Olivier BIENCOURT** • **Viviane LOPEZ** • **Jean-Claude BLANCHARD** • **Lucie ETONNO** • **Alain AVELLO**



Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement

Maurice PERRION
président de commission

Laurent GÉRAULT, vice-président délégué environnement, transition énergétique, croissance verte et logement • **Catherine DEROUCHE**, vice-présidente déléguée santé • **Jean-Michel BUF**, vice-président délégué économie circulaire • **Anne BEAUCHEF** • **Anne-Sophie FAGOT** (jusqu'au 21.03.19) • **Bruno RETAILLEAU** • **Xavier RINEAU** (depuis le 21.03.19) • **Yannick FAVENNEC** • **Dominique AMIARD** • **Éric THOUZEAU** • **Pascal NICOT** • **Barbara MAZIÈRES** (depuis le 18.12.19) • **Sophie BRINGUY**



Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion

André MARTIN
président de commission

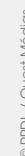
Pauline MORTIER, vice-présidente déléguée à l'apprentissage (jusqu'au 01.12.19) • **Marie-Cécile GESSANT**, vice-présidente déléguée à l'insertion • **Nathalie POIRIER**, vice-présidente déléguée formations sanitaires et sociales • **Sandra DEBORDE** (jusqu'au 21.03.19) • **Nathalie GOSSELIN** • **Anne-Sophie FAGOT** (depuis le 21.03.19) • **Violaine LUCAS** • **Jean-Claude CHARRIER** • **Aymeric MERLAUD** • **Christelle CARDET**



Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités

Laurence GARNIER
présidente de commission

Roselyne BIENVENU, vice-présidente déléguée sport • **Daniel COUDREUSE**, vice-président délégué vie associative, bénévolat et solidarité • **Anne-Sophie GUERRA**, vice-présidente déléguée patrimoine • **Florence BEUVELET** • **Régine CATIN** • **Myriam GARREAU** • **Denis LA MACHE** • **Jean-Pierre LE SCORNET** • **Carine MENAGE** • **Marie GENEVREY** • **Brigitte NEVEU** • **Emmanuelle BOUCHAUD**



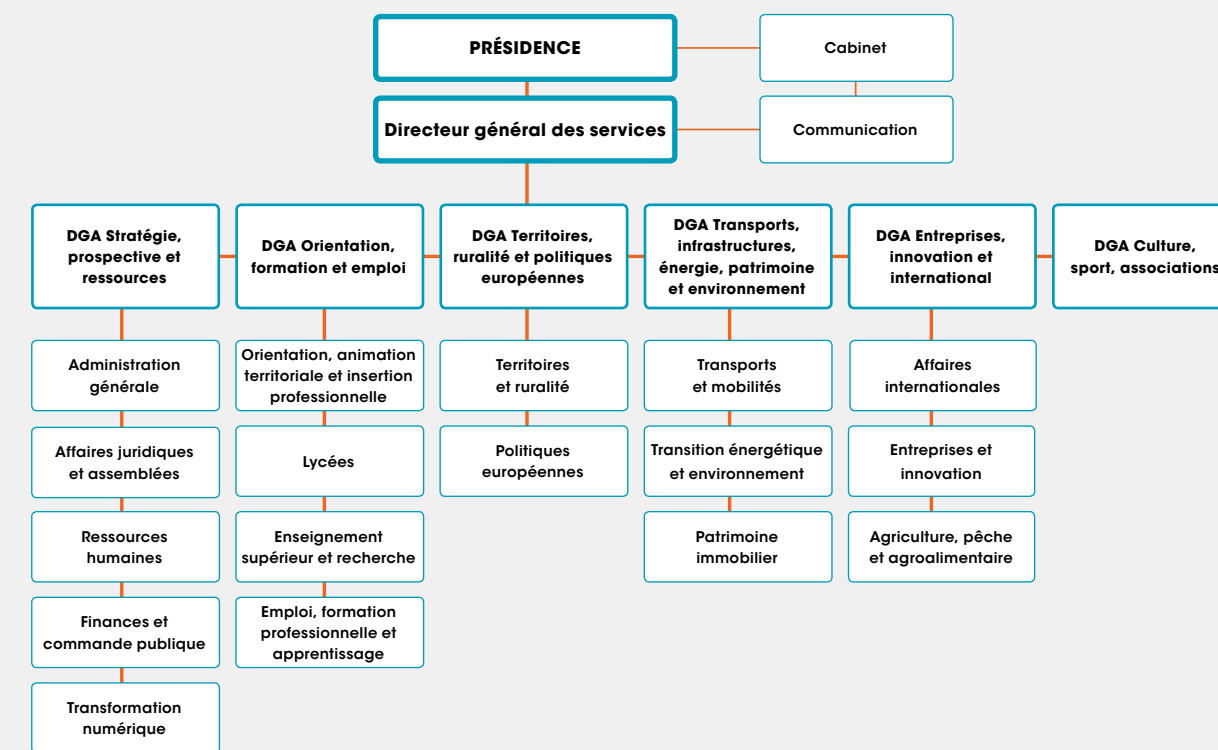
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer

Lydie BERNARD
présidente de commission

Christophe PRIOU, vice-président délégué pêche et mer • **Florence DÉSILLIÈRE**, vice-présidente déléguée installation transmission, modernisation des installations agricoles • **Patricia MAUSSION**, vice-présidente déléguée promotion de l'agriculture et valorisation des produits régionaux • **Éric TOURON**, vice-président délégué filière équine et forêt • **François BLANCHET** • **Claire HUGUES** • **Marie-Hélène GIRODET** • **Stéphane IBARRA** • **Bruno DE LA MORINIÈRE** • **Marguerite LUSSAUD** • **Christophe DOUGÉ**

L'INSTITUTION RÉGIONALE

LES SERVICES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Le Ceser est l'assemblée consultative du Conseil régional des Pays de la Loire, issue de la loi de 1972 portant création des Régions. Cette assemblée unique dans le paysage institutionnel est constituée de 120 conseillers et conseillères issus du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif ligérien. Ils représentent la société civile organisée.



transversales traitant l'ensemble des compétences de la Région. Ce sont de véritables laboratoires d'idées alimentés par l'audition des acteurs locaux, des forces vives de la région (institutionnels, entreprises, associations, fondations...) et les points de vue des différentes sensibilités qui composent le Ceser.

Le Ceser, outre les rapports budgétaires, apporte par son analyse, ses préconisations et sa vision prospective, des avis, des contributions et des études de la société civile organisée, à l'ensemble des acteurs et décideurs des territoires.

En 2019, le Ceser a publié, outre sa contribution au Grand débat et au projet Ma région 2050, près d'une vingtaine de rapports sur par exemple l'industrie, l'eau et la biodiversité, la formation professionnelle, le Schéma régional des mobilités, les enjeux du réaménagement de l'aéroport Nantes Atlantique, la gouvernance du sport en Pays de la Loire...

Le Ceser travaille en amont des politiques publiques et, depuis la loi NOTRe (2015), contribue à leur évaluation. Les membres du Ceser travaillent au sein de 7 commissions et de 5 missions

www.ceser.paysdelaloire.fr

RETOUR SUR 2019 EN IMAGES



27 février à Sablé-sur-Sarthe (72), Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, et Roch Brancour, vice-président en charge des transports, de la mobilité et des infrastructures, dévoilent la nouvelle marque de transport régional, Aléop.

Vendredi 8 février, la présidente de la Région des Pays de la Loire, Christelle Morançais, et le Premier ministre Édouard Philippe signent un Contrat d'avenir dévoilant 37 mesures pour répondre aux défis des territoires ligériens.



« On s'en parle » : Christelle Morançais va à la rencontre des Ligériens. Des réunions publiques sont organisées **en mai et en juin** dans chaque département.



Le 1^{er} Grenelle pour l'orientation tout au long de la vie s'est tenu le **7 juin** à l'Hôtel de Région.



En juin, la Région lance le 1^{er} réseau industriel et technologique Tech&Fab en Pays de la Loire.



Le 5 juillet, à l'occasion d'une cérémonie symbolique de pose de première pierre, Martine et Léon Cligman ont dévoilé avec Christelle Morançais une plaque « Fontevraud Le musée d'art moderne - Collections nationales Martine et Léon Cligman ».



Lancement le **8 octobre** de la première saison de Culture au futur, la rencontre de l'industrie, de l'art et de la recherche.



L'Orientibus sillonne le territoire régional pour permettre aux Ligériens, notamment les jeunes, de s'informer sur plus de 50 métiers et sur les formations pour y accéder.



Création de la Fondation régionale pour le bénévolat le **8 novembre**. Anne Cordier, sa présidente, est entourée des membres du Conseil d'administration de la Fondation.



300 maires ligériens rassemblés le **8 novembre** à Sablé-sur-Sarthe (72) à la Rencontre régionale des maires. La santé était au cœur de cette 2^e édition.



Le Plan régional pour le Commerce du futur, adopté **en octobre**, vise à consolider la pérennité et la compétitivité des commerces de proximité.



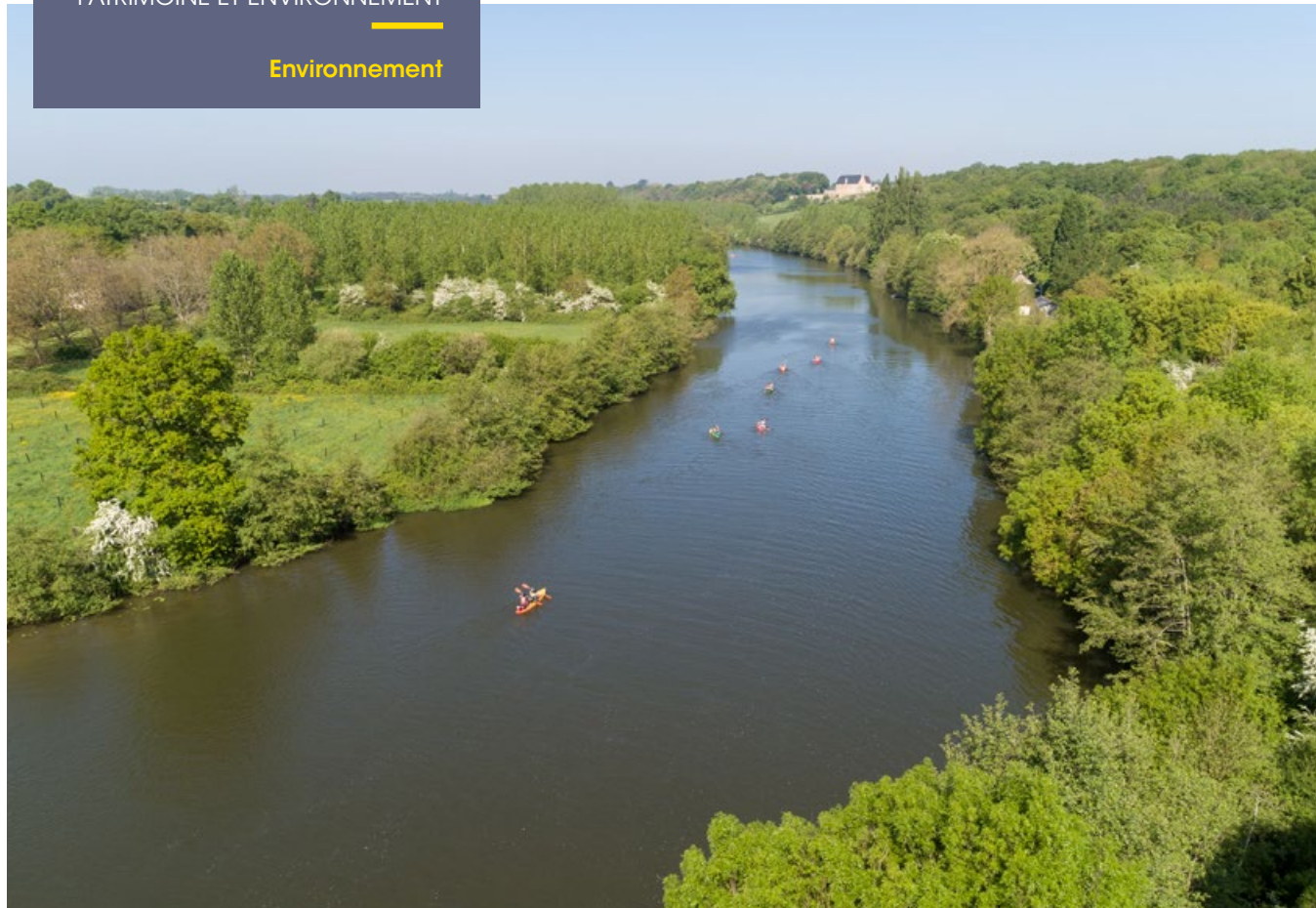
Le **22 novembre**, Christelle Morançais est élue à la fête du Grand port Nantes Saint-Nazaire.



Dès novembre, 150 000 gilets fluorescents sont distribués aux élèves et apprentis qui empruntent quotidiennement le réseau régional des transports scolaires.



Le **10 décembre**, à Angers, le Technocampus Electronique & IoT est inauguré par Christelle Morançais.



Vallée de la Sarthe.

© RPDL / M. Gross

QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

Un plan régional volontariste

La Région a développé une politique volontariste ambitieuse d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Pour partager l'analyse et préparer une stratégie commune d'action, la deuxième Conférence ligérienne de l'eau, réunissant près de 300 personnes autour des thématiques de la ressource en eau et de la protection des milieux aquatiques, a eu lieu en septembre 2019.

En mars 2019, Elle a décidé de se porter candidate à l'attribution des missions d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Elle souhaite être ainsi actrice de la mise en œuvre du SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) en mobilisant les acteurs de l'eau en région, en facilitant l'émergence de solutions partagées, en favorisant la prise de conscience collective et en améliorant la cohérence des politiques publiques. 4 axes de travail ont été identifiés après la concertation du printemps 2019 :

- fédérer les acteurs de l'eau et coordonner la stratégie en région;
- faciliter la mise en action pour l'atteinte du bon état des eaux;
- connaître, partager et former;
- contribuer à une meilleure synergie des politiques publiques.

Une approche collective

La Région et l'Etat se sont engagés, lors de la signature du Contrat d'avenir le 8 février 2019, à élaborer un Plan pour la reconquête de la ressource en eau en région. Ce plan, adopté en décembre 2019, permettra de consolider l'action dans le temps long, notamment en favorisant :

- la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour de la reconquête de la qualité de l'eau avec la mise en place d'un observatoire régional de la qualité de l'eau;
- la gouvernance et l'articulation entre les différentes politiques;
- la mise en œuvre et l'accélération des projets territoriaux avec la mise en place de Contrats territoriaux eau (en décembre, les CT eau Vendée amont-Mère, Ernée-Colmont et Auzance Vertonne ont été adoptés);
- l'approche collective autour de projets structurants tel que le projet LIFE REVERS'EAU.

Enfin, une attention particulière à la gestion durable de la Loire, avec la poursuite de l'accompagnement de 4 structures (GIP Loire Estuaire, Etablissement public Loire, Mission Val de Loire et Logrami) et la poursuite du soutien au Contrat Loire et ses annexes a permis la consolidation des projets et l'engagement des études réglementaires.

Préserver LE CAPITAL NATUREL RÉGIONAL

La biodiversité représente un enjeu d'attractivité de notre territoire et doit être considérée comme une opportunité plutôt qu'une contrainte. L'objectif de la Stratégie régionale pour la biodiversité 2018-2023 (SRB) est que la biodiversité devienne un projet de territoire partagé, tourné vers la préservation du capital naturel régional.

2019 a permis d'obtenir des avancées significatives et une reconnaissance nationale sur 4 sujets :

- 3 territoires soutenus par la Région via des Contrats nature ont été labellisés « Territoires engagés pour la nature » (CC du Pays fléchois, Pays de Pouzauges et Cap Atlantique) et ont été mis à l'honneur lors des Assises nationales de la biodiversité de juin 2019;
- l'obtention d'un nouvel label « Haie » qui permettra de mieux valoriser le bois issu du bocage et de s'assurer de sa gestion durable lors de son exploitation;
- la signature d'un partenariat avec l'Office français de la biodiversité qui permet d'attribuer des moyens supplémentaires à la Région pour déployer les missions de l'Agence régionale de la biodiversité;
- le lancement avec plusieurs partenaires régionaux d'un escape game « pollinisateurs sauvages » qui sera présenté au Congrès mondial de la nature en 2020.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE



© RPDL / Ouest Médias

La Région a lancé le 12 novembre 2019 une opération d'envergure appelée « 1 naissance 1 arbre » où les communes volontaires s'engagent à planter un arbre pour chaque naissance enregistrée à l'état-civil. Cette opération a déjà permis en 2019 de recueillir l'engagement de 12 collectivités pour planter 1 600 arbres et l'intérêt de 138 collectivités. Cette action est un symbole fort de l'engagement régional en faveur de la biodiversité.

Prévenir ET GÉRER LES DÉCHETS

Le Plan de prévention et de gestion de déchets et son Plan d'actions en faveur de l'économie circulaire ont été approuvés définitivement en octobre 2019. Il sera intégré au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet).



© RPDL / Ouest Médias

Objectif « zéro déchet plastiques non valorisés » : la Région s'engage en se montrant exemplaire. Plusieurs directions sont mobilisées sur cet objectif.

41 lauréats pour l'appel à projets sur l'économie circulaire

Dans ce cadre, un deuxième appel à projets sur l'économie circulaire, en commun avec l'Ademe et la DREAL, a été lancé en 2019 et 41 lauréats ont été désignés. La Région a également participé au projet Bioregio « Vers une bioéconomie circulaire en Pays de la Loire » soutenu par le programme Interreg Europe.

Une étude a aussi été menée, en 2019, par la Cellule économique régionale de la construction (CERC) sur le gisement des déchets et excédents de chantier du BTP. Par ailleurs des partenariats avec des acteurs tels que Novabuild, Reseco, ont permis d'approfondir les questions relatives à la gestion des déchets avec les EPCI, fédérations professionnelles ou associations. Une étude de préfiguration d'un observatoire des déchets et des ressources a également été réalisée en 2019 et devrait être en place en 2020.

Soutenir LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

La Région a voté en octobre 2019 un Plan régional pour la filière forêt-bois afin de mieux valoriser son potentiel de développement. Il poursuit 5 objectifs principaux pour un développement équilibré et harmonieux de la filière :

- assurer la gestion durable, la mobilisation de la ressource et le renouvellement de la forêt;
- développer la filière bois et ses débouchés;
- renforcer la compétitivité et accompagner la mutation industrielle des entreprises de la filière;
- consolider la filière forêt-bois régionale : territoires, formation-emploi, communication;
- valoriser les services environnementaux et sociétaux de la forêt et du bois.

Ce Plan permet d'agir très rapidement pour la valorisation de la forêt, le renouvellement de la ressource, la mise en œuvre et l'utilisation du bois (gestion durable, développement des débouchés). Il complète le Plan régional de la forêt et du bois (PRFB) adopté en février 2017 et élaboré en partenariat avec l'Etat et des partenaires régionaux de la filière.



Construction d'une unité de méthanisation sur la station d'épuration de La Chauvinière, près du Mans.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

avec des projets énergétiques innovants

La Région est le chef d'orchestre de la politique de transition énergétique et développe des outils pour accélérer la mise en œuvre de projets concrets sur l'ensemble du territoire régional. La Société d'économie mixte (SEM) contribuera à cet objectif en apportant des solutions pour la rénovation énergétique du bâtiment et en développant des projets d'énergies renouvelables innovants.

Le biogaz est une énergie renouvelable que la Région souhaite développer, notamment pour la mobilité GNV (Gaz naturel véhicule). En 2019, 6 nouveaux projets ont été soutenus, portant à 87 le nombre d'unités de méthanisation produisant du biogaz.

2 chartes départementales de développement de la méthanisation ont été signées par la Région en 2019 : CoopMétha 44 et CapMétha 49. La Région soutient également le cluster professionnel Méthatlantique pour un label garantissant la bonne conception, réalisation et exploitation des unités de méthanisation. Le Schéma régional biomasse et son évaluation environnementale stratégique ont été finalisés en 2019.



87
UNITÉS DE MÉTHANISATION



8
STATIONS D'AVITAILLEMENT
GNV ou bioGNV

La mobilité au GNV ou bioGNV représente pour les acteurs du transport de marchandises, un enjeu économique et environnemental. La Région a soutenu en 2019 les stations d'Ancenis et de Mayenne Communauté, et une expérimentation pour le soutien à l'acquisition de véhicules GNV par les transporteurs de marchandises. En Pays de la Loire, 8 stations publiques sont ouvertes et une quinzaine de projets sont en réflexion.

Objectif : 19 stations publiques d'avitaillement d'ici 2021

La Région a organisé en septembre 2019, la deuxième édition du Pays de la Loire Energie Tour lors de la Semaine de la mobilité durable. La semaine s'est clôturée par un colloque régional sur les mobilités durables, co-organisé avec le Sydela et l'Ademe à Ancenis, qui a réuni près de 300 participants autour de 25 intervenants.

L'hydrogène, une filière émergente

Fort de l'évolution de l'écosystème énergétique et technologique, le marché de l'hydrogène est sur le point de changer d'échelle. L'annonce de plusieurs plans ou appels à projets nationaux et européens y participe. Dans ce contexte émergent, de nombreux acteurs sont déjà mobilisés dans un collectif qui travaille depuis plusieurs années sur des projets autour de l'hydrogène, tel que le Navybus Erdre mis en service en 2019.

Fort de ce collectif, la Région a engagé en 2019 l'élaboration d'une feuille de route régionale Hydrogène. Au-delà de cette étude, elle a soutenu 2 projets déposés à l'appel à projets Ademe 2019 Ecosystèmes de mobilité hydrogène : H2 Loire Vallée et H2Ouest.

61 PROJETS SMILE 2019 EN 3 ANS

Mobilité durable, autoconsommation collective et bâtiment intelligent, flexibilité et smart territoires, les données et la maîtrise de l'énergie, les smart lles : la dynamique Smile 2019 engagée depuis 3 ans regroupe 61 projets sur ces 5 grandes thématiques.

Exemples de projets inaugurés en 2019 :

- La Marseillaise à Nantes (smart building et autoconsommation photovoltaïque)
- L'E-busway à Nantes (mobilité électrique et pilotage intelligent de la recharge)
- Le projet du groupe Gemo - Eram à Trignac (photovoltaïque en autoconsommation)
- Ouverture d'un showroom Smile à Nantes (recrutement d'une animatrice et accueil des premières délégations sur le second semestre 2019)



© Getty Images

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE dans les bâtiments

Programme régional pour l'efficacité énergétique, Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique, Contrats de transition écologique : la Région s'engage avec l'ensemble des acteurs du territoire pour la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments.

Accompagner les propriétaires privés, les bailleurs et les occupants, pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique de leurs logements ou de leurs locaux privés à usage tertiaire, c'est l'objectif du Programme régional pour l'efficacité énergétique (PREE). Lancé en 2019 par la Région, ce programme doit permettre d'atteindre les objectifs visés de rénovation du parc.

Le Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (Sare)

La Région assure la coordination de ce programme financier lancé par l'État. Il permettra de constituer un collectif de la rénovation énergétique, pour intervenir massivement sur le logement auprès des particuliers et sur les bâtiments tertiaires. Le 23 octobre 2019, une première réunion de concertation avec les acteurs des territoires et professionnels s'est tenue à l'Hôtel de Région. Une Sem Croissance verte interviendra notamment au travers d'une offre régionale d'animation, d'expertise et de service en matière de développement de l'efficacité énergétique des bâtiments. La Région soutiendra les Plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE) et le projet de rénovation de logements sociaux Energiesprong.

Développer les Contrats de transition écologique

Les Contrats de transition écologique (CTE) sont une démarche du gouvernement pour accompagner et soutenir les collectivités locales dans la transformation écologique des territoires. Sur les 61 CTE existants en France, 4 sont en Pays de la Loire. Les CTE du Sud

Mayenne et de l'île d'Yeu ont été travaillés et validés en décembre 2019 et seront financés sur la base de dispositifs d'aides existants. Les CTE de la CC Erdre et Gesvres et du Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe ont été travaillés en 2019 et approuvés début 2020. L'ambition de ces CTE est multiple :

- démontrer par l'action que l'écologie est un moteur de l'économie et développer l'emploi local (structuration de filières, développement de nouvelles formations) ;
- agir avec tous les acteurs du territoire, publics comme privés ;
- accompagner de manière opérationnelle les situations de reconversion industrielle d'un territoire.



Maison à ossature bois à basse consommation d'énergie.

© S. Chaigneau



Gare de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

© RPDL / Vigoureux Perspective

DES INFRASTRUCTURES D'AVENIR et des moyens de transport innovants

Le développement des motorisations alternatives

La Région des Pays de la Loire poursuit ses actions en faveur de la transition énergétique dans le domaine des transports collectifs en autocar. 2 nouveaux véhicules roulant au gaz naturel sont exploités, l'un en Mayenne, l'autre en Loire-Atlantique. Ils s'ajoutent aux 3 véhicules déjà utilisés en Sarthe et en Vendée. La Région a également mis en place une cartographie des stations GNV, lignes autocars et dépôts des transporteurs en partenariat avec GRDF et la Fédération nationale des transports des voyageurs (FNTV). Cet outil permettra d'optimiser le déploiement de ces matériels roulants. Par ailleurs, une navette électrique de 22 places, accessible aux personnes à mobilité réduite, circule depuis début 2020 à Châteaubriant avec le soutien financier de la Région.

La modernisation des infrastructures ferroviaires

En 2019, le tronçon **Nantes - La Roche-sur-Yon** a fait l'objet d'une rénovation complète de la voie et du ballast. Les travaux rail-voie-ballast de la ligne **Clisson - Cholet**, ainsi que ceux de la **gare de Torfou** et la mise en accessibilité des quais de la **gare de Cholet** ont été achevés. Une nouvelle passerelle à la **gare**

d'**Angers** a été construite. Les **Pôles d'échanges multimodaux (PEM) de Savenay et de Saint-Nazaire** ont été inaugurés en mars et septembre 2019. Les travaux du **PEM de Montaigu** sont lancés depuis novembre 2019. Les travaux pour le déplacement de la voie qui passe au sein de la **raffinerie de Donges** le sont depuis septembre 2019. Enfin, les écrans d'informations voyageurs des quais sur les lignes Cholet - La Possonnière et Nantes - Clisson (hors gares de Nantes et Clisson) ont été renouvelés.

L'amélioration des mobilités routières

En 2019, l'étude exploratoire pour un **nouveau franchissement de la Loire** a permis de définir 6 fuseaux de franchissement. La modélisation de trafic et les analyses des multiples contraintes ont permis de retenir 2 fuseaux de franchissement qui seront ensuite déclinés en propositions de tracés (avec plusieurs variantes). Les conclusions de l'étude sont prévues pour le 3^e trimestre 2020. L'étude sur la **desserte de l'aéroport Nantes - Atlantique** et de la zone d'activité riveraine a été engagée en mai 2019 par Nantes Métropole et la Région, avec une participation des services de l'Etat. En septembre 2019, une voie d'entrecroisement a été réalisée et ouverte à la circulation sur le pont



© RPDL / PBI Fourny

de Chevirié, dans le sens sud-nord permettant ainsi de fluidifier le trafic sur le **périphérique de Nantes**. Enfin, les travaux du **diffuseur de Connerre sur l'A11** ont été engagés en juillet 2019.

En ce qui concerne la **liaison maritime Yeu - Continent**, une consultation a été lancée en juin 2019 pour la construction d'un nouveau ferry.



© RPDL / A. Monié - Les Beaux Matins

DES SERVICES AU QUOTIDIEN pour tous les Ligériens

Avec Aléop, facile de bouger en Pays de la Loire

Le 27 février 2019, la Région a lancé la marque Aléop qui souligne la volonté régionale de garantir un service de transport accessible et efficace sur tout le territoire ligérien rassemblant tous les modes de transport, lignes routières interurbaines, transports scolaires, navettes Yeu - Continent et TER, sous sa bannière. En parallèle, le site internet **aleop.paysdelaloire.fr** a été mis en ligne et le Forfait multi a été étendu à l'ensemble des 120 lignes autocar interurbaines des Pays de la Loire.

Plus de trains et mieux de trains

En décembre 2019, la Région a souhaité répondre aux besoins exprimés par les Ligériens (dans les comités de lignes ou via les associations locales) et apporter des solutions aux problèmes de suroccupation de certains trains. Par exemple, les gares de l'axe Alençon - Le Mans ont gagné des arrêts supplémentaires avec une offre élargie en heures de pointe et la fréquence a été augmentée sur Saint-Nazaire - Savenay - Nantes et La Roche-sur-Yon - Clisson - Nantes.

Par ailleurs, pour préparer **l'ouverture à la concurrence** des services ferroviaires régionaux que souhaite engager la Région avec le double objectif « plus de trains et mieux de trains », la Région a lancé en 2019 un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** de manière à instaurer un cadre de dialogue avec les opérateurs économiques. Les 7 candidats ont été reçus en septembre lors d'auditions d'approfondissement. La Région a également lancé un avis d'appel public à la concurrence le 13 septembre, notifié le 4 décembre, pour une **mission d'assistance** à la préparation de l'ouverture à la concurrence des services ferroviaires régionaux (AMO), afin de se faire accompagner techniquement dans la définition de l'allotissement géographique et fonctionnel du réseau, la revoyure de la convention d'exploitation, ainsi que dans le processus de mise en concurrence du premier lot.

Un Schéma régional des mobilités concerté

La Région a poursuivi en 2019 l'étude mobilité qui permettra d'élaborer le Schéma régional des mobilités. Ce schéma présentera la stratégie à l'horizon 2030 pour l'ensemble des mobilités dont la Région a la charge et le mode de gouvernance prévu par la Loi d'orientation des mobilités (Lom). La Région a organisé des ateliers de la mobilité dans chaque département ligérien, de mi-novembre à début décembre. À ces occasions, une

carte des bassins de mobilité a été présentée et soumise à l'avis des collectivités (fait unique en France). Les réponses des intercommunalités ont permis à la Région d'élaborer un projet au plus proche des réalités des territoires.

Un service harmonisé pour les familles

L'harmonisation des tarifs scolaires sur les 5 départements, à la rentrée 2019, a permis à 9 familles ligériennes sur 10 de bénéficier d'un **prix à la baisse**. Désormais le coût du transport scolaire est le même pour toutes les familles vivant sur un territoire relevant de la compétence régionale.

La rentrée scolaire 2019 a été marquée par une forte hausse du nombre d'inscrit (+7,6% pour un total de 147 800 inscrits) et un grand nombre de nouveautés qui placent les Pays de la Loire en avance sur les autres Régions en termes d'harmonisation des politiques publiques, des outils et des processus :

- ouverture d'un site d'inscription en ligne unique accessible pour tous les Ligériens (+25 000 inscriptions en ligne) ;
- élargissement du paiement en ligne avec de nouvelles fonctionnalités (possibilité de payer en 3 fois) ;
- mise en place de la billettique dans tous les cars scolaires avec distribution d'une carte à puce sans contact ;
- ouverture des services de transports scolaires aux apprentis.

Un gilet fluo pour la sécurité des élèves

Un gilet de haute visibilité a été distribué gratuitement à tous les élèves empruntant le réseau Aléop, avec l'appui des établissements scolaires. La sécurité des usagers scolaires du réseau régional Aléop s'en trouve sensiblement améliorée.



© RPDL / A. Monié - Les Beaux Matins



La totalité du territoire régional est couverte par 61 Contrats Territoires - Région (CTR) et 3 Contrats de développement métropolitain (CDM).

AGIR POUR TOUS LES TERRITOIRES en proximité, avec équité et liberté

L'année 2019 a vu l'aboutissement de la politique régionale de contractualisation : les 13 derniers Contrats Territoires - Région 2020 (CTR) et le Contrat de développement métropolitain (CDM) du Mans Métropole ont été adoptés. La totalité du territoire régional est ainsi couverte par 61 CTR et 3 CDM. Entre 2017 et 2020, 180 M€ ont été investis par la Région dont plus de 83% pour les CTR.

Répondre aux besoins et aux spécificités des territoires

En 2017, la Région des Pays de la Loire a mis en place sa nouvelle politique contractuelle 2017-2020 en faveur des territoires. La proximité, l'équité et la liberté sont les 3 principes fondamentaux de cette politique renouvelée qui accompagne l'ensemble des territoires en fonction de leurs besoins et de leurs spécificités, et qui apporte un soutien renforcé aux territoires les plus fragiles. Les Contrats Territoires - Région 2020 (CTR) et les Contrats de développement métropolitain (CDM) remplacent les Nouveaux contrats régionaux. Ils comportent chacun un volet sur la transition énergétique.

TERRITOIRES DONT LES CTR ONT ÉTÉ APPROUVÉS EN 2019

Loire-Atlantique	Communautés de communes du Pays de Redon, Sèvre et Loire, et Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine.
Maine-et-Loire	Communauté d'agglomération du Choletais.
Mayenne	Communauté de communes du Mont des Avaloirs, Communauté d'agglomération de Laval.
Sarthe	Pays du Perche Sarthois (Communautés de communes du Gesnois bilurien, des Vallées de la Braye et de l'Anille, et du Pays de l'Huisne sarthoise), Pays du Mans (Communautés de communes de l'Orée de Bercé béloinois, du Sud Est du Pays manceau et Maine Cœur de Sarthe) et Pays de la Vallée du Loir (Communautés de communes du Pays fléchois, du Sud Sarthe et de Loir-Lucé-Bercé).
Vendée	Communautés de communes de Vendée Sèvre Autise, du Pays des Achards et Vendée grand littoral, et Les Sables d'Olonne Agglomération.

CONTRAT D'AVENIR DES ENGAGEMENTS FORTS

La décision du gouvernement d'abandonner le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a bouleversé plusieurs décennies de politiques d'aménagement du territoire et a freiné la capacité de notre région à se projeter dans un avenir commun.

La Région a alors engagé un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs ligériens afin d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles pour répondre aux défis de nos territoires.

Le Contrat d'avenir signé le 8 février par Christelle Morançais et le Préfet des Pays de la Loire, en présence du Premier ministre, a concrétisé les engagements pris lors des deux Parlements des territoires. Il témoigne de l'unité de notre Région et de sa volonté de rebondir collectivement.

Comprenant 37 actions concrètes, le contrat d'avenir se fixe deux objectifs :

- renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la Région en développant les mobilités et les infrastructures de transport ;
- se projeter vers l'avenir en relevant les trois défis de la transition numérique, de l'économie de la connaissance et de la transition écologique.



Christelle Morançais et Édouard Philippe signent un Contrat d'avenir dévoilant 37 mesures pour répondre aux défis des territoires ligériens.

Accompagner les territoires en mutation

À la suite de la liquidation de l'usine Arjowiggins de Bessé-sur-Braye, la Région a approuvé un Plan d'urgence exceptionnel. Ce plan comprend plusieurs volets, dont une dotation spécifique de 1 M€ pour un nouveau projet de territoire et une dérogation portant sur le Fonds régional de développement des communes (FRDC) pour lequel chaque commune peut présenter un second dossier avec un taux de subvention porté à 30% (contre 10% à l'origine).

Pour accompagner le développement d'un nouveau projet de territoire, la Région a créé un Comité urgence territoire dont les comités de pilotage et techniques regroupent les différents acteurs du territoire.

Projet de territoire Cordemais

Le projet de territoire Cordemais vient concrétiser l'engagement en faveur du soutien à des projets de transition sur ce secteur pris dans le Contrat d'avenir des Pays de la Loire, signé par le Premier ministre et la présidente du Conseil régional le 8 février 2019. En effet, le gouvernement a décidé de procéder d'ici 2022 à l'arrêt de la production d'électricité sur la centrale électrique fonctionnant au charbon de Cordemais. Afin de répondre aux conséquences locales générées par cet arrêt (sur l'emploi, les finances locales, les activités économiques), le gouvernement a proposé des mesures d'accompagnement des salariés des entreprises impactées, et plus largement à destination des territoires d'implantation de la centrale.

Si le contrat de territoire concerne avant tout la Communauté de communes Estuaire et Sillon (territoire le plus fortement impacté), la Carène et Nantes Métropole, il identifie également des projets à une échelle plus large, dès lors que ceux-ci concourent à la stratégie territoriale partagée entre les acteurs.

Sraddet et Ma région 2050

Depuis le printemps 2017, la Région des Pays de la Loire a entamé un large processus de concertation pour élaborer son nouveau Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet). La décision du gouvernement d'abandonner le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a entraîné le report de l'adoption du Sraddet à la fin 2020 et le lancement de la démarche prospective Ma région 2050.

Cette démarche vise à construire collectivement une vision partagée de notre avenir. En 2019, de nombreuses contributions de la société civile (6 000 par internet), des chambres consulaires, du Medef, du Réseau rural régional (RRR), du Réseau agricole des îles atlantiques et des groupes politiques du Conseil régional ont été reçues. De nombreuses rencontres ont été organisées sur le plan régional, national et international avec des experts, la société civile et les élus locaux. Les 5 rencontres départementales du printemps 2019 ont rassemblé près de 500 participants. Des actions spécifiques en direction de la jeunesse ont également été menées à Nantes et Château-Gontier.



2 juin 2019, signature du Contrat de développement métropolitain avec Le Mans Agglomération.



Saint-Rémy-la-Varenne (49)

Protéger et développer L'ESPACE RURAL

Le Pacte régional pour la ruralité représente un soutien financier régional de près de 300 M€ d'ici à 2020. Après 2 ans de mise en œuvre, l'ensemble des mesures a été engagé et 263 M€ de crédits ont été accordés.

Avec 82% de communes de moins de 2 000 habitants, l'espace rural constitue pour les Pays de la Loire un élément central d'identité et d'attractivité. Pour le protéger et le développer, la Région a lancé en 2016 son Pacte régional pour la ruralité. Avec des résultats clairement mesurés en 2019 : 100% des mesures sont désormais mises en œuvre et répondent aux enjeux majeurs des territoires (désenclavement numérique et géographique, couverture en téléphonie mobile, accès à la santé, développement économique et le soutien aux PME, formation, accompagnement des collectivités et des élus locaux).

292 projets communaux ont été aidés en 2019

Aménagement d'équipements sportifs par la commune de Conlie en Sarthe (43 021 €), réaménagement et mise en accessibilité de l'école par la commune de Saint-Sulpice-en-Pareds en Vendée (75 275 €) : voilà 2 exemples des projets aidés par la Région en 2019, parmi 292, pour près de 11,1 M€ de subvention, dont 7,977 M€ au titre du Fonds régional de développement des communes (FRDC) et 3,11 M€ au titre du Fonds école.

13 communes ont également été soutenues pour des études ou des projets de revitalisation de leurs centres-bourgs, pour 1,387 M€.

Renforcer la couverture numérique et la téléphonie mobile

Le soutien aux Départements afin de poursuivre le déploiement du numérique s'est poursuivi en 2019 avec 19,4 M€ de subventions versées. Ainsi depuis la mise en place du dispositif, la Région a versé au total plus de 40 M€ de subvention aux 5 Départements. Ce soutien se poursuivra en 2020 dans l'objectif, à terme, de couvrir 100% du territoire régional en fibre optique.



© RPDL / Ouest Médias

L'année 2019 a été la première année complète de mise en œuvre du *new deal* mobile. La Région a poursuivi son soutien à la construction des pylônes de téléphonie mobile en attribuant notamment 106 145 € au Maine-et-Loire. Le premier pylône a d'ores et déjà été mis en service à Montournais en Vendée. Dorénavant les autres pylônes à construire dans les centres-bourgs en zones blanches sont réalisés par les opérateurs dans le cadre de l'accord national passé entre les 4 opérateurs de téléphonie mobile et l'Etat français en janvier 2018.

Réseau rural régional : valoriser les bonnes pratiques

Issu d'une initiative européenne, le Réseau rural régional encourage les coopérations entre territoires au sein des régions. En Pays de la Loire, la Région a fait le choix de piloter et d'animer ce réseau : c'est l'une des mesures de son Pacte régional pour la ruralité. En 2019, 2 journées d'échanges ont été organisées sur la mobilité en milieu rural, le 24 janvier aux Sables d'Olonne et le 15 mars à Sucé-sur-Erdre, ainsi qu'une journée sur la culture et les financements européens en juin. Le Réseau rural régional fait également monter en compétences les animateurs des Groupes d'action locale qui contribuent au développement de leur territoire à travers la démarche européenne Leader. Des rencontres trimestrielles et des formations adaptées à leurs besoins leur sont proposées.

© RPDL / M. Gross



Parmi les projets du CTR Anjou Bleu Communauté signé le 9 janvier 2019, la création d'une maison de santé.

RENFORCER L'OFFRE DE SANTÉ sur l'ensemble du territoire régional



Le Plan régional d'accès à la santé partout et pour tous vise à renforcer l'offre de santé, en priorité dans les territoires en difficulté, et à anticiper l'avenir, grâce à 15 mesures déployées depuis 2016.

En 2019, la Région a soutenu la création de 11 nouvelles Maisons de santé pluri-professionnelles (MSP). Elle a également apporté son aide à 2 projets innovants : le déploiement de la télé-médecine en Ehpad sur le nord Sarthe porté par le Centre hospitalier Alençon-Mamers, et la création d'un Centre communal de santé à Saumur qui mobilise des médecins généralistes retraités ; et 2 projets de centres de soins en réponse à des situations d'urgence de maintien de professionnels dans les territoires.



25 MSP financées par la Région depuis 2016 dont **11** en 2019



286 PROFESSIONNELS DE SANTÉ y travaillent dont **87** médecins généralistes

La Région a poursuivi le financement des Maisons de santé pluri-professionnelles universitaires (MSPU) du CHU de Nantes, permettant la mise en réseau d'une dizaine d'établissements de santé, ainsi que l'organisation, en collaboration avec l'Agence régionale de santé, de « Nuits de l'installation » qui sensibilisent les étudiants en médecine à l'installation dans les territoires en difficulté.

Enfin, l'accompagnement des territoires s'est également traduit par la remobilisation des élus et professionnels de santé sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, avec la définition partagée d'une feuille de route, et par un soutien au recrutement de 2 animateurs dédiés à l'organisation locale de l'offre de santé. L'un sur la Communauté de communes Val de Sarthe, l'autre sur la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille.

11 000 e.pass santé pour les jeunes

La Région fait de l'accompagnement des jeunes et de la prévention des conduites à risques l'une de ses priorités. Pour soutenir ces actions, elle a poursuivi en 2019 son partenariat pluriannuel avec les grands opérateurs régionaux de prévention. En complémentarité, le e.pass santé dématérialisé se déploie. Il apporte une réponse individuelle aux jeunes et innovante en France. Il leur donne accès à des consultations médicales gratuites à vocation préventive, à des analyses médicales, des contraceptifs ou des autotests de dépistage... Après un peu plus d'une année de mise en œuvre, près de 11 000 e.pass ont été demandés par des jeunes.

Des projets de prévention

Par ailleurs, en 2019, une quinzaine de projets de prévention ont été accompagnés par la Région au titre de l'Appel à initiatives locales en prévention santé. Ces projets, portés par des communes ou intercommunalités ou des associations, concernent des actions de prévention pour des jeunes du territoire ou bien des actions de formation pour des professionnels intervenant auprès de ces jeunes.

Mobilisation des maires sur la santé

La deuxième édition de la Rencontre régionale des maires le 8 novembre 2019, à Sablé-sur-Sarthe, s'est consacrée à la santé et l'accès aux soins dans les territoires, première préoccupation des Français. Face aux enjeux démographiques, territoriaux et sociétaux, la Région des Pays de la Loire a fait le choix d'une action volontariste en faveur de la santé pour tous et partout. Avec plus de 300 élus locaux présents, cette rencontre a ainsi été l'occasion de dresser un bilan des dispositifs du plan régional et d'envisager ensemble les évolutions et enjeux à venir.





© RPD / Ouest Médias

PRÉPARER LES FUTURS FONDS EUROPÉENS

au service des territoires et des Ligériens

Suite à la publication des projets de règlement de la Commission européenne en 2018, l'année 2019 a été propice à une mobilisation régionale sur le dossier de la Politique de cohésion, de la Politique agricole commune et de la Politique commune des pêches pour 2021-2027.

La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans les démarches de concertation pour la préparation de tous les programmes européens, que ce soit au niveau national ou régional. Elle a notamment élaboré le diagnostic territorial stratégique qui servira de base à la détermination des axes d'intervention dans les futurs programmes. Ce diagnostic a été présenté lors d'un grand séminaire régional le 19 novembre 2019 et a marqué le lancement officiel de la concertation qui se poursuit en 2020.

Affirmer l'ambition régionale sur la future Pac 2021-2027

L'année 2020 sera déterminante dans les discussions pour la future **Politique agricole commune** (Pac) européenne 2021-2027. La Région défendra une Pac ambitieuse avec un **budget fort** et un **projet adapté aux besoins** des Pays de la Loire.

Entre 2014 et 2020, **plus de 5 Md€ d'aides** de l'Union européenne, de l'État et de la Région ont été attribués au 1^{er} secteur économique des Pays de la Loire. La Région souhaite que la future Pac aide à **relever les défis régionaux pour l'agriculture, l'alimentation et la ruralité**.



© RPD / A. Monié - Les Beaux Matins

LES 5 ORIENTATIONS RÉGIONALES POUR LA FUTURE PAC adoptées les 18 et 19 décembre 2019 en plénière

- Soutenir le **renouvellement des générations** en agriculture.
- Favoriser la **résilience** des exploitations, le soutien au revenu des agriculteurs, la création de valeur ajoutée et d'emploi.
- Accompagner les entreprises vers la **transition agro-écologique** et la durabilité (économie environnement, social).
- Donner une vraie place à l'agriculture et la forêt dans les **territoires ruraux** par des projets partagés.
- **Simplifier**, notamment les démarches administratives, pour les bénéficiaires sur le terrain.



© Ricciotti / Forma 6 / Demathieu Bard

Réaménagement du parvis de la gare nord de Nantes. Ce projet a bénéficié du Feder (3,7 M€), fonds européen géré par la Région.

Fonds européens gérés par la Région PLUS DE 132 M€ INVESTIS EN 2019

La Région des Pays de la Loire œuvre au quotidien pour permettre aux acteurs du territoire de bénéficier d'une manière optimale des fonds européens. FSE, Feder, Feader, Feamp, derrière ces acronymes se révèlent des milliers de projets. En 2019, ce sont plus de 132 M€ qui ont été investis dans ces projets.

Exemple de l'optimisation régionale des Fonds européens avec le **Fonds social européen** (FSE) : 99% des financements disponibles ont été utilisés. En 2019, un appel à projets a été lancé pour l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur (l'université d'Angers, 1^{re} université française pour la réussite en licence y a répondu). Un appel à manifestation d'intérêt a également été engagé. Il porte sur l'accompagnement en amont des systèmes de formation des femmes et des seniors de plus de 50 ans à l'accès aux formations. Ces dispositifs permettront de sélectionner et programmer les derniers crédits à ce jour disponibles.

Fonds européen pour le développement régional (Feder)

En 2019, 125 nouveaux projets ont bénéficié d'un soutien financier pour un montant de 44,02 M€ de Feder. Le taux de programmation a progressé de plus de 20 points pour atteindre près de 60%. Le Feder a ainsi soutenu des projets très variés, comme l'acquisition d'équipements scientifiques d'opérations inscrites au volet Enseignement supérieur, recherche et innovation du Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020, des projets de recherche et de développement (R&D), le soutien au développement des PME, la rénovation thermique de logements sociaux, l'aménagement de Pôles d'échanges multimodaux ou la préservation de la biodiversité.

Fonds européen agricole de développement rural (Feader)

En 2019, 86,5 M€ de Feader ont été attribués pour soutenir plusieurs milliers de projets tels que :

- le soutien aux agriculteurs à la conversion et au maintien en agriculture biologique,
- les Mesures agro-environnementales et climatiques (Maec) permettant de maintenir ou d'accompagner les pratiques agricoles répondant à des enjeux de protection de la biodiversité ou de la qualité de l'eau,

856M€ ENGAGÉS DE 2014 À 2020

Pour la période 2014-2020, la Région aura géré 856 M€ de fonds européens au profit des territoires des Pays de la Loire :

302,7 M€ du Feder, en faveur de l'innovation, de la recherche, de la transition écologique et numérique, de l'intermodalité, du soutien aux PME, de la prévention contre les risques et de la protection de l'environnement, du soutien aux quartiers défavorisés...

76,7 M€ du FSE, notamment au profit de la formation, de l'orientation ou de l'apprentissage;

461,1 M€ du Feader pour accompagner l'évolution de l'agriculture, de l'agroalimentaire et développer les territoires ruraux;

15,9 M€ du Feamp pour développer l'aquaculture et accompagner la filière pêche. Ce montant a été augmenté en 2019 à la suite d'une modification de la maquette nationale.

- les investissements de modernisation des exploitations agricoles,
- le soutien au développement des industries agroalimentaires,
- le financement des actions au bénéfice des territoires ruraux à travers la démarche Liaisons entre les actions de développement rural (Leader) pour lesquelles le taux de paiement a augmenté de plus de 8 points.

Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp)

En 2019, 1,9 M€ de Feamp mobilisé au profit de 66 projets tels que l'investissement dans 27 exploitations aquacoles, l'installation de 6 nouveaux jeunes pêcheurs ou la modernisation de la criée de La Turballe.



© RPDL / A. Monié - Les Beaux Matins

UN PLAN RÉGIONAL POUR S'ORIENTER tout au long de la vie

Faire découvrir les métiers, permettre aux jeunes de choisir son métier et sa formation, donner la possibilité à chacun de rebondir tout au long de sa vie, agir au service de la performance de tous les acteurs de l'orientation, telles sont les 4 axes principaux du Plan régional pour une orientation tout au long de la vie.

Adopté par l'Assemblée régionale le 17 juin, ce Plan est le fruit d'un travail collectif avec tous les acteurs régionaux de l'orientation, tant du monde économique que de la formation. Plus de 250 personnes ont été auditionnées, 6 000 jeunes questionnés. À l'issue de cette importante phase de consultation,

la Région a organisé, le 7 juin 2019, le 1^{er} Grenelle de l'orientation qui a permis d'établir le Plan régional pour une orientation tout au long de la vie.

22 mesures concrètes

Le Plan régional pour une orientation tout au long de la vie comprend 22 mesures concrètes. Objectif : aider chaque Ligérien à trouver sa voie, découvrir ses talents, détecter les métiers de demain, rebondir tout au long de sa vie. D'ores et déjà en 2019, plusieurs actions ont été mises en oeuvre au service d'une meilleure orientation de tous les publics, afin notamment de favoriser la rencontre entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a renforcé le rôle de la Région en matière d'information sur les métiers et les formations, en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants. Pour l'exercice de cette nouvelle responsabilité, les missions exercées par les directions régionales de l'Onisep sur la diffusion de la documentation et sur l'élaboration des publications à portée régionale relatives à l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et des étudiants, ont été transférées aux Régions.



© RPDL / Ouest Médias



© RPDL / Ouest Médias

2 Orientibus dès novembre 2019

Véhicule innovant, l'Orientibus s'adresse à la fois aux jeunes ligériens scolarisés (collégiens, lycéens, apprentis, étudiants), ainsi qu'à leur famille et aux demandeurs d'emploi du territoire. Outil d'orientation conçu et réalisé par la Région avec l'appui de ses partenaires, il aide les différents publics à mieux connaître les métiers et les différentes voies d'accès à l'emploi. Équipé de tablettes numériques et de casques de réalité virtuelle, il permet de découvrir des environnements métiers et les voies de formations sous un jour ludique et attractif. Le véhicule est également catalyseur d'une dynamique de type forum des métiers dans les établissements scolaires, via les interventions de différents acteurs de l'orientation et de professionnels du territoire.

6 écoles de production

Les écoles de production, établissements d'enseignement pratique et théorique en alternance, où le « faire pour apprendre » occupe une place primordiale. L'ouverture d'une école à Saumur à la rentrée 2019 porte à 6 le nombre d'écoles de production dans la région.

Vers les métiers scientifiques

Un appel à projets Sciences et société, lancé en novembre 2019, vise à faire émerger des actions de découverte de la démarche, des métiers et des formations scientifiques, afin de donner envie aux jeunes de s'y orienter.



© Sébastien Dachet

Bastien, 15 ans, plus jeune apprenant de la 1^{re} session de l'école de production T cap T pro, ouverte à Saumur en 2019.

Une équipe régionale dédiée à l'orientation

Afin de mettre en oeuvre le Plan régional pour une orientation tout au long de la vie, la Région a adapté l'organisation de ses services et a ainsi créé une nouvelle direction Orientation, animation territoriale et insertion professionnelle, présente sur l'ensemble du territoire régional. Pluridisciplinaire, ses équipes comprennent notamment

2 délégués territoriaux orientation et emploi dans chaque département. Dans le cadre de sa compétence en matière de lutte contre le décrochage scolaire, la Région expérimente un appui renforcé à ces plateformes, en recrutant 6 assistants qui rejoignent l'équipe d'animation de l'orientation dans chaque département.

CHIFFRES CLÉS



→ 2 jeunes sur 3 sont stressés par leur choix d'orientation. (Crédoc pour le Chesco, 2018)



→ 1 salarié sur 6 change de métier chaque année en Pays de la Loire. (Cariforef)



© RPDL / A. Monié - Les Beaux Matins



© RPD / A. Monié - Les Beaux Matins

PRÉPARER L'AVENIR de la jeunesse

Le lycée 4.0 annonce la vision et l'ambition régionale pour le lycée de demain, tant dans les nouveaux établissements que dans le réaménagement des lycées existants. 4 dimensions sont identifiées :

- **l'excellence bâtiminaire** : sobriété de conception et de fonctionnement, qualité des lieux de vie... Cette dimension est intégrée à la Stratégie d'investissement dans les lycées (Si) ;
- **l'ambition numérique** : raccordement au très haut débit dans la quasi-totalité des lycées, via l'opérateur Gigalis, extension des couvertures wifi, développement d'E-lyco...
- **l'ouverture sur le territoire** : mutualisation avec des associations et acteurs locaux (amphithéâtre par exemple), partenariats du lycée avec son écosystème local...
- **le bien-être des jeunes et préparation à la vie de la cité** : association des jeunes à la vie de leur lycée, soutien aux projets éducatifs, qualité de l'alimentation, soutien aux parcours d'orientation...

Un 4^e Plan annuel sûreté

Le 4^e Plan sûreté a permis à 102 établissements de bénéficier d'opérations nouvelles, dans une approche personnalisée des besoins. Par exemple : des portails motorisés, des clôtures grillagées, etc.

Manger local

Dans le cadre des Plans régionaux de soutien à l'agriculture et Alimentation santé votés en 2016 et 2019, la Région accompagne les lycées dans de nouvelles pratiques alimentaires relocalisées et responsables, et



© RPD / A. Monié - Les Beaux Matins

NORT-SUR-ERDRE : 1^{er} LYCÉE 4.0

1. **Lycée à l'excellence bâtiminaire**
Ex : label Bâtiment biosourcé de niveau 3 soit 42 kg/m² de matériaux biosourcés (peintures végétales, isolation chanvre-lin-coton, bois)
2. **Lycée connecté**
Ex : 47 vidéoprojecteurs lasers dont 15% de vidéoprojecteurs interactifs
3. **Lycée ouvert sur son territoire**
Ex : mutualisation d'outils de réalité virtuelle mobiles avec les lycées proches
4. **Lycée où il fait bon vivre**
Ex : étude sur la possibilité d'implanter des agrès urbains sportifs dans le lycée

sensibilise les jeunes sur les liens entre alimentation et santé (menus Loire océan proposés via les Actions éducatives ligériennes).

Alléger le budget des familles

La Région a investi 12,8 M€ pour permettre aux établissements publics et privés d'acquiescer **manuels et autres ressources pédagogiques** et de maintenir leur **gratuité en faveur des familles ligériennes**.

Autres dispositifs venant en aide aux jeunes : la dotation au 1^{er} équipement professionnel, le Fonds social régional et la bourse régionale au mérite. Celle-ci a été étendue aux bacheliers mention très bien ne poursuivant pas obligatoirement d'études supérieures. En 2019, ce sont plus de 2 500 jeunes qui en ont bénéficié.

Un Pacte éducatif régional gagnant-gagnant

Depuis son lancement en 2017, les dispositifs du Pacte éducatif régional connaissent un succès grandissant et accompagnent la réussite des jeunes.

Cette année, les **Actions éducatives ligériennes** ont permis l'émergence de 675 projets éducatifs engageant plus de 51 700 jeunes lycéens et apprentis (+10%), issus de plus de 200 établissements publics et privés. Biodiversité, maîtrise de l'énergie, économie circulaire... : le déploiement d'un nouvel axe Transition écologique et énergétique a suscité l'intérêt de près 90 établissements. Et 25 projets contribuent à l'orientation des jeunes (action Appréhender les métiers et découvrir les entreprises).

Les **Trophées de l'engagement éducatif** sont quant à eux destinés à récompenser et faire connaître des projets éducatifs originaux et méritants. Le thème retenu pour la 2^e édition était « Faire vivre les valeurs de la République sur mon territoire ». Sur les 26 candidatures reçues, 6 ont été récompensées par un prix de 2 000 €.



© RPD / Ouest Médias

Un nouveau schéma régional de L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Le travail sur le nouveau Schéma régional de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation a débuté en 2019. Le diagnostic quantitatif conduit par les cabinets Erdyn et DMS a permis de dresser un état des lieux des forces et des marges de progrès de l'écosystème ligérien. Le diagnostic qualitatif et thématique, porté depuis juillet 2019 par le Comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique (CCRRDT), a complété l'analyse pour évaluer les dispositifs déployés par la Région.

Ces travaux ont été présentés, le 4 décembre 2019 à l'Hôtel de Région, à l'ensemble des acteurs de l'ESRI, mobilisant plus de 200 participants.

Favoriser l'innovation

En 2019, la Région a noué un partenariat avec la SATT Ouest valorisation afin de mieux valoriser le potentiel de la recherche et innovation des acteurs publics et privés. Ainsi, la Région a soutenu un travail de cartographie (brevets/publications) couvrant 10 filières industrielles régionales et permettant de mesurer l'ouverture des plateformes technologiques au monde industriel.

Attirer des talents

L'appel à candidatures international Connect talent a pour objectif de conforter l'attractivité et le rayonnement de la recherche des Pays de la Loire. Il promeut

l'installation pérenne de leaders scientifiques internationaux dans un laboratoire de la région. En 2019, un jeune chercheur grec a été soutenu dans le cadre de ce dispositif, à hauteur de 500 000 € pour une durée de projet de 5 ans. Le chercheur, titulaire d'une prestigieuse bourse européenne, l'European research council (ERC), a rejoint l'Institut de recherche en génie civil et mécanique (GeM) à l'Ecole centrale de Nantes.

Promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle

Les premières réalisations nées de la Stratégie régionale pour la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) votée l'année précédente ont été engagées en 2019.

La Région accompagne un groupe de travail, initié en 2019, sur les publics de la CSTI, afin de mieux caractériser les publics et leurs attentes. Le groupe a élaboré un questionnaire commun qui sera testé en 2020 auprès des publics lors de plusieurs événements de CSTI, avant d'être déployé.

La Région a lancé en décembre 2019 un appel à projets CSTI et orientation, visant à faire émerger des actions de découverte de la démarche scientifique, des métiers et des formations pour donner envie aux jeunes de s'orienter vers des carrières dans les domaines scientifiques, technologiques et industriels.

Investir dans l'enseignement supérieur

En 2019, la Région a soutenu, dans le cadre du CPER 2025-2020, le projet immobilier de regroupement de l'ENSM (Ecole nationale supérieure maritime) sur le site de l'Ecole centrale à Nantes (2,5 M€), le projet de réhabilitation des BU de l'Erdre (1 M€), le lancement des travaux de l'extension de l'immeuble BIAS à Nantes (5 M€), abritant la 1^{re} année des études en santé, et l'étude pour le regroupement des formations universitaires à Saint-Nazaire sur le site d'Heinlex (1 M€).

PLUS DE **11 M€**
INVESTIS EN 2019



Hors CPER, la Région a également accompagné les travaux de mise en accessibilité des bâtiments de l'ESAIP, école d'ingénieurs angevine, touchés par un incendie (99 000 €) et l'opération de construction du pôle de formation du saumurois dont elle est maître d'ouvrage, afin de permettre le lancement des travaux fin 2019 (1,15 M€).

Enfin, la Région a financé les universités ligériennes à hauteur de 769 000 € pour l'équipement de salles de visio-conférences de qualité sur les campus ligériens et de 116 000 € pour le soutien au recrutement des techniciens en charge du déploiement de ces salles.



© RFDL / Ouest Médias

Un plan de bataille régional POUR FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À L'EMPLOI

Pour répondre à la double urgence d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises et de ne laisser aucun Ligérien de côté, la Région s'est dotée en mars 2018 d'un ambitieux Plan de bataille pour l'emploi (2018-2022) qui comprend 5 priorités.

1. Encourager l'expérimentation de solutions innovantes pour le recrutement. Une expérimentation de suivi renforcé des entreprises par un référent unique est menée dans 5 bassins d'emploi (Vendée Nord, Loire-Atlantique Nord, Maine-et-Loire Est, Sarthe Sud et Mayenne Sud) : 72 entreprises ligériennes y participent. En parallèle, la méthode de recrutement par simulation a été étendue et 655 personnes ont été accompagnées dans ce cadre.

2. Enrichir l'offre de formation. La Région a formé 3 526 demandeurs d'emploi supplémentaires pas ou peu qualifiés. Elle a également lancé avec Pôle emploi l'application Anotea permettant au stagiaire d'évaluer la formation suivie et de poster un avis visible : 2 768 commentaires ont été publiés, dont 83,8% d'avis positifs.



© RFDL / A. Monlé - Les Beaux Matins

3. Favoriser la rencontre entre les entreprises et leurs futurs salariés. Le portail régional choisirmonmetier-paysdelaloire.fr a été développé en 2019. Lancé le 30 janvier 2020, il recense plus de 25 000 sessions de formation et plus de 530 fiches métiers comportant une description en texte et en vidéo, avec un éclairage sur les débouchés, ainsi qu'un agenda des événements relatifs à l'orientation sur le territoire.

4. Lever les freins périphériques à l'emploi. La Région soutient la mise en œuvre d'une offre globale de mobilité : prêt, location ou réparation de véhicule, aide à la prise en charge de frais kilométriques ou transports en commun, conseil à la réparation ou à l'achat de véhicule. Près de 300 demandeurs d'emploi engagés dans un parcours Région formation rencontrant une problématique de mobilité en ont bénéficié en 2019.

5. Créer les conditions d'une coopération durable entre les acteurs institutionnels. Ce Plan définit 18 territoires uniques de diagnostic et d'actions. En 2019, 1 100 acteurs locaux ont élaboré avec les acteurs institutionnels, dont la Région, des solutions de proximité pour répondre aux besoins des entreprises autour de 4 enjeux : des métiers attractifs, des entreprises et des territoires attractifs, une offre de formation initiale et continue visible, des transports adaptés aux besoins des actifs.

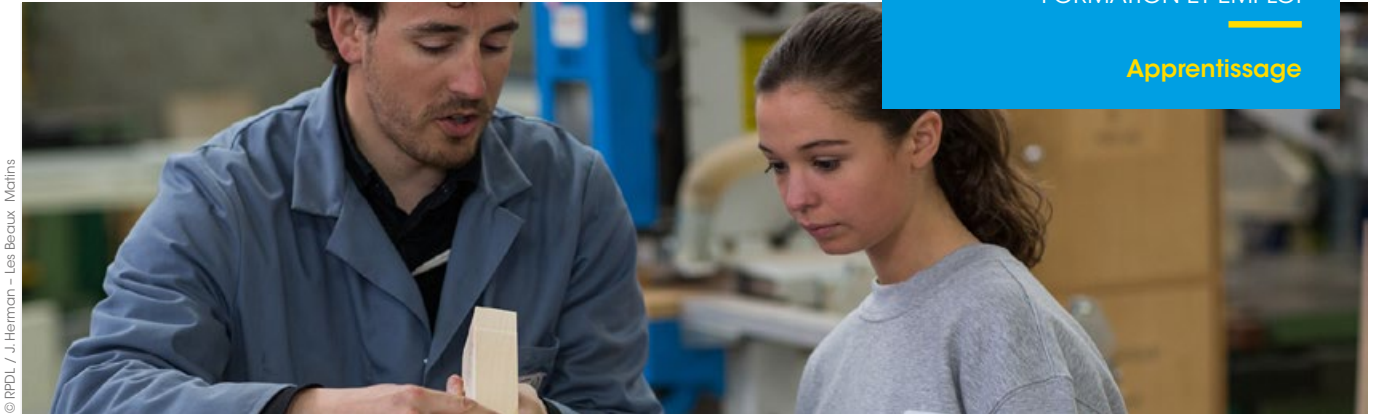
Le Plan d'investissement dans les compétences

En mars 2018, la Région a signé avec l'État la convention d'amorçage du Plan d'investissement dans les compétences (Pic). À fin 2019, 26 148 demandeurs d'emploi, dont 56% n'étaient pas ou peu qualifiés, ont bénéficié d'une offre de formation adaptée :

- **6 227** ont suivi une formation du programme PREPA pour se remettre à niveau ou préparer un concours (PREPA Clé), découvrir un métier et définir un projet professionnel (PREPA Avenir), réaliser des stages en entreprise et réussir son insertion professionnelle (PREPA Rebond) ;
- **5 864** ont suivi une formation longue et qualifiante du programme VISA pour préparer à des métiers qui connaissent souvent des difficultés de recrutement ;
- **4 153** ont bénéficié d'un financement d'achat individuel de formation via Pôle emploi avec les fonds que lui a confiés la Région, pour réaliser leur projet professionnel dans un métier qui recrute ;
- **3 794** ont bénéficié d'une formation du programme ACCES, préparant à la création ou la reprise d'entreprise (ACCES Entrepreneur) ou permettant d'adapter en moins de 400 heures ses compétences à un emploi (ACCES Emploi) ;
- **904** étaient en centre de réadaptation professionnelle ;
- **604** étaient sous-main de justice et ont préparé une qualification à un métier.

CHIFFRES CLÉS 2019

- Une offre de formation adaptée pour plus de **26 000** demandeurs d'emploi
- La Région a versé une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle à plus de **9 000** demandeurs d'emploi et une bourse sanitaire et sociale à **2 500** personnes en recherche d'emploi



© RFDL / J. Hermon - Les Beaux Matins

L'apprentissage UN SOUTIEN RÉGIONAL EXEMPLAIRE

En 2019, dernière année de plein exercice de la compétence apprentissage pour les Régions en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le Plan de relance de l'apprentissage, adopté en avril 2016, a tenu ses engagements au service de la qualification et de l'emploi des jeunes.

24% d'apprentis en plus en 4 ans

Au 31 décembre 2019, 33 094 apprentis sont inscrits dans les CFA des Pays de la Loire. C'est un record historique. Les effectifs en CFA au 1er janvier 2016 étaient de 26 748, soit une progression sans précédent de + 24% en 4 ans.

87% de réussite aux examens

Par ailleurs, plusieurs indicateurs qualitatifs de résultat des CFA, déjà plus élevés que les moyennes nationales, sont en augmentation constante depuis 2015 : le taux de réussite aux examens est de 87% à la session 2019 (soit + 2 points en 4 ans) et le taux d'insertion professionnelle des apprentis a augmenté de 10 points en 4 ans (82% pour les sortants de 2018 selon l'enquête IPA 2019).

172 nouvelles formations

La Région des Pays de la Loire a poursuivi le renouvellement de l'offre de formation par apprentissage en ouvrant 172 nouvelles formations à la rentrée 2019, en réponse aux besoins en compétences des entreprises et en y associant encore davantage les branches professionnelles. Au total, 475 ouvertures de formations par apprentissage ont été validées en amont des différentes rentrées depuis 2016.

Maintien du soutien régional pour les 54 CFA

Malgré la réforme qui la dessaisit du pilotage de l'apprentissage, la Région a fait le choix de rester fortement mobilisée en 2019 pour accompagner au mieux les CFA, les jeunes et l'ensemble des partenaires dans cette période de transition. En fonctionnement, son intervention a été marquée par la volonté d'accompagner la dynamique de l'apprentissage en Pays de la Loire et de préparer les centres au futur modèle. Le financement des mesures du Plan de relance a été poursuivi et, en premier lieu, l'effort de développement de l'offre de formation pour accompagner les nombreuses ouvertures de formation.

Pour la dernière fois en 2019, la Région a attribué une subvention annuelle de fonctionnement à chacun des 54 CFA régionaux, en complément des autres ressources perçues par les centres. Pour permettre aux CFA déficitaires d'aborder la réforme sans remettre en cause leur activité de formation sur leurs territoires respectifs et de consolider leurs bases financières, la Région a souhaité être exemplaire jusqu'au bout et a consenti un ultime effort budgétaire supplémentaire lors de la session de décembre 2019. De nombreuses Régions ont au contraire diminué fortement le soutien aux CFA durant l'année 2019, en prévision du transfert de compétence au 1er janvier 2020.



© RFDL / Ouest Médias

Ont été maintenues jusqu'au 31 décembre 2019 les aides en faveur des apprentis (Pass apprenti, Fonds social, dotation des manuels scolaires, de l'équipement professionnel) et la Région a décidé d'octroyer une aide de rentrée équivalente à un demi-forfait transport-hébergement pour les jeunes entrant en CFA à la rentrée 2019.

6,4 M€ investis pour des projets structurants

En investissement, elle a adopté le financement de plusieurs projets structurants : l'aménagement de nouveaux locaux pour le CFA du CESI en centre-ville de Saint-Nazaire (3,4 M€), la rénovation des locaux du CFA agricole public Edgard-Pisani à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire, 2 M€), la construction des nouveaux locaux de l'UFA Saint-François d'Assise à La Roche-sur-Yon (1 M€). En équipement, les financements 2019 se sont concentrés sur les demandes liées aux ouvertures de formation, à la mise œuvre des examens et à la santé-sécurité dans les établissements, compte tenu des incertitudes financières liées à la réforme de l'apprentissage.



© RPDL / Ouest Médias

LA RÉGION S'ENGAGE AVEC LES ENTREPRISES

Précurseur au niveau national, le Plan régional pour l'Industrie du futur adopté en mars 2017 est un véritable succès. Il a permis de financer les projets de 654 entreprises de toutes tailles (artisanat de production, PME, ETI) sur l'ensemble des territoires ligériens. En raison de l'ampleur et de la rapidité de ce déploiement, la Région a déjà affecté plus de 125 M€ au titre de ce plan, dépassant ainsi son engagement initial. L'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Industrie du futur a permis d'accompagner 133 entreprises ligériennes dans leurs démarches de modernisation. De plus, une cinquantaine d'entreprises ont effectué plusieurs volets de l'AMI dans la logique de parcours promue.



© RPDL / Ouest Médias

Des mesures inédites pour soutenir le commerce du futur

Le commerce de détail fait face à une baisse de l'attractivité des centres-villes et à un changement des modes de consommation avec l'essor du e-commerce. Ce secteur est aussi confronté à de multiples enjeux : défis environnementaux, vieillissement de la population, difficulté à fidéliser les salariés et les dirigeants, paysage commercial plutôt défavorable et polarisation d'équipements commerciaux au détriment de l'offre de proximité.

Face à ces enjeux, la Région a voté en octobre 2019 des mesures inédites

dont l'ambition est de toucher plus de 600 entreprises :

- un accompagnement individuel pour consolider la pérennité et la compétitivité des commerces physiques autour de 2 volets : l'adaptation de l'aménagement des points de vente et le soutien à leur transition numérique ;
- le soutien à l'innovation collective pour favoriser l'émergence de nouveaux produits, services ou mode de commercialisation, avec le lancement d'un AMI adressé notamment aux commerçants et artisans, aux unions commerçantes et artisanales, ainsi qu'aux fédérations professionnelles ;

- une communication dédiée sur l'ensemble des dispositifs régionaux afin de faciliter leur accessibilité et leur appropriation par ces acteurs souvent éloignés des dynamiques de réseaux.

Rapprocher les jeunes diplômés des PME régionales

D'après une étude du Lab Bpifrance de novembre 2017, 83% des PME-ETI rencontrent des difficultés de recrutement qui, pour 46% d'entre elles, ont un impact négatif sur le développement de leur chiffre d'affaires.

Le Volontariat territorial en entreprises (VTE) a vocation à orienter de façon privilégiée les étudiants et les jeunes diplômés des établissements d'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, de management, de design, universités...) vers des PME prioritairement localisées en région qui ont besoin de cette compétence pour leur développement économique.

Dès octobre 2019, la Région accompagne cette initiative nationale par la mise en place d'une bourse forfaitaire d'immersion au sein de l'entreprise, mobilisable à la demande du dirigeant. L'objectif est de montrer au candidat la réalité de son futur environnement de travail pour le convaincre de s'engager.

Port du futur : l'avenir du nautisme

En juin 2019, la Région a lancé l'appel à projets Pays de la Loire - Port de plaisance innovant pour soutenir les projets portuaires innovants sur 3 volets : le port connecté, le port lieu d'expérimentation et la transition énergétique (port à énergie positive et port dans son environnement). Les projets lauréats seront annoncés début 2020. Une campagne de communication Port du futur débutée en décembre 2019 se poursuivra en collaboration avec les acteurs du nautisme en Pays de la Loire. Enfin en 2019, 4 projets ont été soutenus dans le cadre de l'appel à projets Port à sec pour inciter au développement d'un nouveau modèle portuaire pour un montant de 102 000 €.

Une ambition maritime régionale XXL



© RPDL / Ouest Médias

L'année 2019 a été riche en concrétisations de la stratégie Ambition maritime régionale adoptée par le Conseil régional en juin 2018. Cette stratégie traverse toutes les compétences régionales autour de l'identité maritime, de la croissance bleue et de la préservation de la mer et du littoral. Par exemple, l'exposition *La Mer XXL* organisée à Nantes mi-2019 et largement soutenue par la Région a été l'occasion de mettre en valeur toutes ces facettes en lien avec la communauté des acteurs du monde maritime réunis au sein de l'Assemblée régionale mer et littoral.

Microalgues : l'émergence des biotechs

Dans sa stratégie Ambition maritime, la Région s'est donné pour objectifs de structurer et développer la filière biotechs marines au niveau régional et interrégional et d'accélérer le développement économique des biotechs marines par l'innovation. La filière microalgues de la région présente des compétences scientifiques et techniques reconnues internationalement. La plateforme R&D AlgoSolis, pilotée par l'Université de Nantes, fer de lance régional, mobilise des entreprises sur toute la chaîne de valeur dont un nombre croissant de producteurs. Afin de favoriser l'émergence de cette filière, en 2019 la Région a accompagné 3 projets d'innovation à hauteur de 595 000 €, les travaux d'extension d'AlgoSolis à hauteur de 134 000 € et s'est saisie de la problématique du règlement européen sur la production biologique des microalgues. La Région a aussi constitué et réuni un groupe de travail représentatif de la filière pour élaborer une feuille de route collective qui sera adoptée au cours de l'année 2020.



© RPDL / Ouest Médias

Plan d'actions Clipper

Le plan Clipper, présenté aux élus régionaux lors de la session du mois de juin 2019, est une déclinaison opérationnelle de la stratégie maritime régionale sur les industries maritimes. Il propose d'agir sur 3 leviers principaux :

- l'amélioration du Programme opérationnel Feder et plus globalement le soutien à l'Europe pour mieux saisir les opportunités de financement ;
- la consolidation de la boîte à outils régionale de soutien aux PME des industries maritimes en s'inspirant des outils et dispositifs mise en place par les partenaires Clipper ;
- la formulation de recommandations politiques à destination de l'Etat et de l'Union européenne afin d'influer sur les politiques nationales et européennes en faveur de l'économie maritime.



© Grand Port Nantes-Saint-Nazaire

CHRISTELLE MORANÇAIS ÉLUE À LA TÊTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU GRAND PORT MARITIME

Pour la première fois en France métropolitaine, le président d'un Conseil régional est élu à la tête du Conseil de surveillance d'un Grand port maritime (GPM). L'ambition de la Région est de conforter le GPM au rang de 1^{er} port de la façade Atlantique et de renforcer son rôle en faveur de l'attractivité et du développement économique du Grand Ouest. Le projet portuaire devra :

- renforcer le lien entre le GPM et les territoires, notamment en matière économique, industrielle, environnementale et européenne ;
- reconquérir l'espace géographique proche où les entreprises recourent encore trop largement aux ports du Havre et du nord de l'Europe pour exporter leurs marchandises ;
- diversifier les activités portuaires aujourd'hui trop dépendantes des hydrocarbures, et engager fortement le port dans la transition énergétique ;
- faire du Brexit une opportunité et tirer pleinement avantage du corridor Atlantique qui ouvre des voies commerciales vers l'Irlande ;
- veiller à une meilleure exploitation foncière du domaine portuaire.

Agriculture S'ENGAGER POUR LE BAS CARBONE

La profession agricole, en particulier la filière laitière, a choisi de s'engager dans une stratégie nationale de diminution de 20 % des émissions nettes de carbone des producteurs de lait d'ici 2025. La Région a souhaité accompagner cette démarche en mobilisant dès la session de mars 2019 une enveloppe de 1,7 M€ de crédits régionaux.



Les agriculteurs ligériens sont les premiers au niveau national à agir dans ce cadre pour la réduction de leur empreinte écologique, tant sur le plan des émissions carbone que pour la

qualité des cours d'eau et la protection de la biodiversité.

Il s'agit de déployer, à partir de 2019 et sur 9 ans, un accompagnement renforcé des élevages ligériens vers une réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation du stockage de carbone. L'objectif est de toucher 5 200 exploitations représentant les deux tiers des élevages laitiers ligériens, pour un budget global d'environ 8,3 M€ mobilisés par les acteurs.

Ce projet est élaboré de manière collective entre le Cniel et le Cil Ouest (l'interprofession laitière nationale et interrégionale), l'Idete (institut technique), la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, les organismes de conseil en élevage, Vivéa, l'Ademe et la Région des Pays de la Loire.



© RFDL / M. Gross

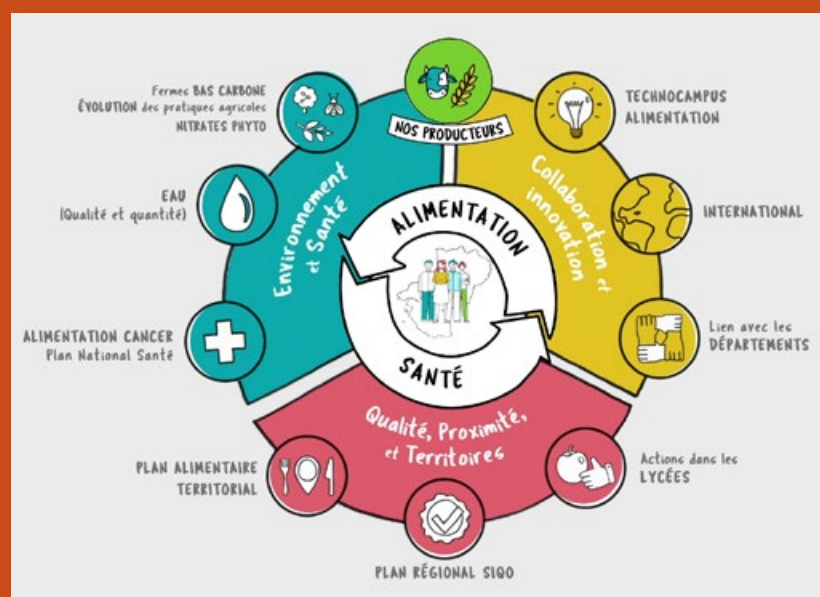
Structurer LA FILIÈRE PÊCHE

La création d'une structure interprofessionnelle est l'un des objectifs du deuxième pilier de l'ambition maritime de la Région, dans le but de structurer et de fédérer les différents maillons de la filière pêche pour les impliquer sur des enjeux collectifs de durabilité et de compétitivité qui figurent dans la Politique commune de la pêche et dans la stratégie Europe 2020. L'année 2019 a été consacrée à la définition des modalités de mise en œuvre de l'interprofession (détermination du périmètre des membres, définition des statuts et règles de fonctionnement, identification des objectifs et des actions associées).

20 M€ POUR UNE ALIMENTATION SAINNE

Les études ont confirmé que l'alimentation, facteur de protection ou de risque, est un déterminant majeur de la santé, 1^{re} préoccupation des Français aujourd'hui. En France, 1/3 des cas de cancer seraient évitables par une alimentation plus équilibrée. En Pays de la Loire, 11% des Ligériens sont en situation d'obésité et 31% sont en surpoids. Ces dernières années, le nombre de personnes prises en charge pour un diabète (dit de type 2) augmente constamment. La Région a donc choisi de traiter le lien entre l'alimentation et la santé alors même qu'elle ne dispose pas de compétence dédiée en la matière.

L'enjeu très fort concerne l'ensemble de la population et intéresse un champ d'acteurs et de compétences très large. Ainsi, la Région des Pays de la Loire — dont le secteur de la transformation alimentaire est le premier de France — a choisi de répondre à cet enjeu avec l'aide de ses agriculteurs, des acteurs de la pêche, de l'aquaculture, de la grande distribution, de l'éducation, de la médecine et du sport. Ce plan



© Maitream

d'actions inédit à l'échelle d'une région est doté de 20 M€ sur 3 ans et s'articule autour de 2 priorités :

- sensibiliser sur les conséquences de l'alimentation pour la santé,
- agir sur les modes de production.

Cette stratégie se déploiera à travers des actions très concrètes comme la Semaine régionale du bien manger, une sensibilisation plus importante des lycéens ou encore des actions directes pour une agriculture durable et responsable.



© RFDL / Ouest Médias

Industrie, innovation, agriculture LES PAYS DE LA LOIRE À LA POINTE

Développer les Technocampus

La Région accompagne de nouveaux Technocampus (Acoustique au Mans, Robotique à La Roche-sur-Yon, Electronique à Angers, Energie à Bouguenais) et les synergies entre les Technocampus. Elle s'appuie désormais sur l'Agence régionale Solutions&co pour apporter un service standardisé et homogène à l'ensemble des entreprises utilisatrices.

Le 10 décembre, le Technocampus régional Electronique & IoT a été inauguré. Cette plateforme d'envergure nationale permet aux acteurs de la filière électronique et de l'internet des objets (IoT) des Pays de la Loire de se rencontrer, et propose une offre de services d'innovation, de recherche, de formation et de développement pour accélérer la diffusion de l'électronique dans l'industrie et accompagner concrètement la transition de la filière d'assemblage électronique vers l'électronique 4.0.

Cybersécurité : protéger nos entreprises

Le mardi 10 décembre 2019, la Région a accueilli la dernière étape du tour de France des Rencontres de la cybersécurité Pays de la Loire, organisées en partenariat avec le CyberCercle. Pour la première fois, les Pays de la Loire accueilleraient un événement fédérateur autour d'un enjeu de sécurité majeur et encore largement sous-estimé : la protection des données numériques. Les acteurs concernés, petites et grandes entreprises, collectivités, établissements publics et associations, ont participé activement à cette journée d'échanges. La Région y a annoncé son ambition de déployer en 2020 un plan cybersécurité avec pour objectif d'informer et de sensibiliser les publics. La Région s'est également positionnée pour accueillir un campus régional de la cybersécurité, antenne du futur « campus cyber » parisien.

Réunir l'industrie ligérienne

Le 13 juin 2019, la Région des Pays de la Loire a organisé la 1^{re} rencontre Tech & fab au Mans. Ce rassemblement a permis une connaissance mutuelle entre les communautés Tech et Fab, et le développement des synergies en faveur de l'industrie ligérienne. Chef de file en matière d'économie, la Région a joué son rôle d'ensemblier et de facilitateur, en collaboration avec les réseaux d'accompagnement partenaires et les animateurs départementaux de la French fab.



© RFDL / Ouest Médias

Cette manifestation, réunissant 300 participants, s'inscrit dans la lignée des événements French fab initiés par Bpifrance, visant à fédérer les industriels et à renforcer la promotion du secteur productif français. Les Pays de la Loire ont été la première région à relayer ce label en 2017 et ses industriels se sont vite saisis de cette bannière : la Région est la première en France à s'être dotée d'un club French fab sur l'ensemble de ses 5 départements, soit près de 570 entreprises impliquées.

SOUTENIR UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ

Les Pays de la Loire se distinguent par une agriculture diversifiée, au sein de laquelle les Signes d'identification de la qualité et de l'origine (Siqo) occupent une place importante. Plus de 8 000 exploitations ligériennes (soit environ 30%) sont engagées dans au moins une production sous Siqo, hors agriculture biologique. Ces filières sont le fruit d'une démarche collective structurée favorisant la résilience des systèmes.

Le Plan d'actions régional pour la qualité voté lors de la session du BP 2020 vise à renforcer la structuration et la professionnalisation des filières en particulier par la formation, l'innovation et la collaboration. Il s'inscrit pleinement dans les 4 axes de la Stratégie agri-alimentaire 2016-2020 : créer, rayonner, protéger et fédérer. Ce plan fait partie intégrante de la Stratégie régionale alimentation - santé en contribuant à proposer au consommateur des produits sains, dont la qualité est certifiée. Ce plan d'actions mobilisera sur 3 ans (2020-2022) une enveloppe de 1,5 M€ de crédits régionaux et s'articulera autour de la structuration des filières sous Siqo (observatoire, innovation, émergence de nouvelles filières...) et de la promotion et du développement des filières (international, événements grand public, synergie avec le tourisme...).



© RFDL / Ouest Médias



© Getty / Asia-Pacific Images Studio

ACCOMPAGNER les entreprises à l'international

En 2019, près de 950 aides régionales à l'export ont été attribuées à des entreprises ligériennes. Le parcours d'accompagnement à l'export s'est particulièrement consolidé en 2019 sur le volet ressources humaines, avec le recrutement de 54 personnes en Volontariat international en entreprise (VIE) et de 36 Emplois export, un dispositif en plein essor. Les résultats sont là : en 2 ans, les Pays de la Loire ont gagné 2 rangs au classement des régions françaises exportatrices.

Une stratégie régionale

La nomination de la présidente du Conseil régional au Conseil d'administration de l'agence publique d'État Business France (aux côtés de 2 autres régions : Normandie et Hauts de France), le 28 novembre 2019, illustre la reconnaissance de l'efficacité et de la singularité de la stratégie d'internationalisation des entreprises déployée par la Région et ses partenaires.

En 2019 et pour la première fois en région, Bpifrance a intégré la Team France export Pays de la Loire. En 2019, une équipe de 13 conseillers a été constituée et une plateforme de solutions d'accompagnement régionalisée dédiée aux entreprises a été mise en place. La 2^e édition de l'International week en octobre 2019 a été l'occasion

de conforter la visibilité de la Team France export auprès des entreprises avec la présence de l'ensemble des opérateurs régionaux, dont la Région, sous la même bannière. L'événement a réuni 1 850 participants et 138 experts.

En 2019, plus de 300 entreprises ont participé aux opérations collectives internationales, missions et salons. Celles-ci se sont accélérées sur l'Europe, en Espagne, en Italie et en Scandinavie. Les opérations programmées avec l'appui des envoyés spéciaux (French Gourmay à Hong Kong, déplacement de la présidente du Conseil régional aux États-Unis, SARA d'Abidjan) ont permis à de nombreuses entreprises ligériennes de saisir des opportunités commerciales dans ces pays.

Des mesures face au Brexit

Enfin, une vigilance particulière a été portée aux conséquences du Brexit sur les 2 200 entreprises ligériennes qui exportent au Royaume-Uni et les filières régionales d'excellence. L'événement organisé par l'Essca le 7 février 2019 et les échanges qui ont suivi ont permis d'identifier plusieurs actions lancées en 2019 ou programmées pour 2020 afin de se prémunir contre les risques du Brexit et de mieux en saisir les opportunités.

La Région aux côtés des COMMERÇANTS ET ARTISANS

Pays de la Loire Commerce artisanat

En 2019, 89 entreprises ont été soutenues grâce au dispositif Pays de la Loire Commerce artisanat pour plus de 1 M€. À travers ce dispositif, la Région accompagne financièrement et directement les commerces situés dans des communes en situation de fragilité commerciale, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail selon les orientations posées dans le Pacte pour la ruralité. Le réseau de développeurs économiques accompagne les commerçants dans la définition de leur projet et émet un avis territorial et économique sur les dossiers.

Trophées de l'excellence artisanale

Christelle Moraçais et Joël Fourny, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire, ont décerné le lundi 18 novembre 2019 à l'Hôtel de Région les Trophées de l'excellence artisanale des Pays de la Loire. Cet événement, mis en place par la Cmar avec le soutien

de la Région, met en lumière, pour la deuxième année consécutive, les talents de l'artisanat ligérien. Ces Trophées sont une reconnaissance des savoir-faire d'exception des Pays de la Loire. Ils sont le symbole d'un attachement à une économie à la fois fermement enracinée dans ses territoires et résolument tournée vers l'avenir.



18 novembre 2019, remise des Trophées de l'excellence artisanale à l'Hôtel de Région.

© RPDL / Ouest Médias



© RPDL / M. Gross

La Région déploie SA STRATÉGIE TOURISME

Reconquérir la clientèle internationale

En 2019, la grande majorité des territoires régionaux (littoral et grandes villes en tête) a connu une croissance significative de la fréquentation de la clientèle étrangère. De nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2019 pour atteindre cet objectif de reconquête : 250 tour-opérateurs et agences de voyages rencontrés et une centaine de journalistes accueillis sur le territoire.

Accompagner les investissements touristiques

En 2019, 23 projets d'investissements touristiques ont pu être accompagnés dans le cadre du dispositif Pays de la Loire Investissement touristique, représentant un soutien régional total de 2 M€. Ces soutiens financiers aux entreprises touristiques l'ont été sous forme de prêts pour 64% des montants.

Lancé fin 2017, ce dispositif propose un accompagnement régional mieux adapté aux projets touristiques souvent fortement capitalistiques, un recyclage des financements régionaux (priorité aux prêts) et un meilleur effet levier sur le financement bancaire (intervention plafonnée aux prêts obtenus).

Développer l'agritourisme et l'oénotourisme

En 2019, 24 projets ont été soutenus représentant un montant d'aide régionale globale de près de 700 000 € pour 2,7 M€ d'investissements. Cet appel à projets lancé en avril 2017 a pour objectif d'aider les professionnels agricoles et viticoles à moderniser leurs installations

d'accueil touristique ou à créer de nouveaux aménagements spécifiques. Il s'inscrit dans le cadre de la politique régionale de l'accompagnement des entreprises touristiques.

Les projets étudiés dans le cadre de cet appel à projets porteront sur les actions de développement de l'offre touristique portées par des exploitants agricoles ou viticoles en activité et concernent :

- l'amélioration des espaces d'accueil des visiteurs de découverte du patrimoine agricole et viticole local (scénographie, mise en accessibilité...);
- l'aménagement d'hébergements sur l'exploitation (gîtes, chambres d'hôtes, camping à la ferme...);
- l'aménagement de salles de restauration, cuisine et chambre froide;
- l'aménagement d'espaces de vente directe (pour les agriculteurs ne bénéficiant pas du dispositif régional de soutien à la transformation et commercialisation des produits agricoles à la ferme);
- la modernisation des espaces d'accueil extérieurs.

Soutenir les aménagements cyclables

En 2019, 8 projets d'aménagements cyclables ont été accompagnés par la Région, représentant 96 km de voies, avec par exemple l'itinéraire entre Bazouges-sur-le-Loir et Durtal (soutien régional de 125 000 €) ou l'inscription au SR3V de l'itinéraire Nord de Couëron à Saint-Nazaire (272 500 € de soutien régional). L'une des orientations stratégiques régionales pour le tourisme vise en effet à conforter la position des Pays de la Loire comme région française leader du tourisme à vélo.

Aider les territoires à développer des stratégies touristiques

Comme prévu au SRDTL, la Région a mis en œuvre dès 2017 un volet Destinations touristiques dans les Contrats Territoires - Région 2020 (CTR). Cette orientation a permis aux territoires accompagnés par la Région de développer leurs propres stratégies touristiques territoriales, en cohérence avec le SRDTL, desquelles a pu découler un soutien régional aux investissements identifiés dans le cadre des CTR. Fin 2019, plus de 90% des EPCI des Pays de la Loire bénéficient d'une stratégie touristique, dans leur quasi-intégralité conformes au SRDTL.



© P. Bellami



Concert de l'ONPL à Saint-Brevin, 22 juillet 2019

UNE OFFRE CULTURELLE RICHE pour tous les Ligériens



Le festival Loire et océan

Dans le cadre de sa stratégie maritime, la Région a souhaité, fin 2018, mettre en œuvre un volet culturel. Ainsi est né le Festival Loire et océan consistant en l'organisation de 3 concerts gratuits de l'Orchestre national des Pays de la Loire, avec un programme autour de la thématique de la mer, à Saint-Brevin, Longeville-sur-mer et Les Sables d'Olonne, au mois de juillet. Par ailleurs, un appel à projets Terre maritime et fluviale a été lancé pour valoriser les patrimoines fluvial et maritime à travers une programmation culturelle et artistique autour de projets

interdisciplinaires organisés à l'été et l'automne. Enfin, la Région a soutenu l'événement **Débords de Loire**, avec des animations culturelles et festives de Nantes à l'estuaire, ainsi que le GIE des télévisions locales et des communes pour la diffusion en direct sur grands écrans de l'opéra **Le Vaisseau Fantôme d'Angers Nantes opéra**.

Frac des Pays de la Loire : vers un nouvel espace d'exposition à Nantes

S'appuyant sur les conclusions d'une étude préalable achevée début 2019, la Région a choisi un nouveau site pour le Fonds régional d'art contemporain (Frac) des Pays de

la Loire. Cet espace, situé au Hangar à bananes, quai des Antilles à Nantes, vise à donner au Frac une nouvelle visibilité et à favoriser les synergies avec les écoles supérieures, les galeries, la scène artistique et les publics. Le cabinet d'architecte retenu en novembre 2019 est l'agence nantaise Claas. Le Frac disposera ainsi d'un espace de 482 m². Il proposera une programmation de 3 à 4 expositions par an, dédiées à des artistes émergents et à des créateurs de renommée internationale. Sur le site de Carquefou seront privilégiées la programmation d'expositions s'appuyant sur la collection et des actions orientées sur la restauration et la conservation des œuvres.



© Claas Architectes



Culture au futur

La Région des Pays de la Loire a lancé au printemps 2019 la manifestation Culture au futur dont le but est de **fédérer les acteurs économiques, culturels et de la recherche** du territoire en les impliquant dans une dynamique commune de projet. 5 entreprises, une par département, se sont

emparées du concept : Algam (44), Colart (72), Mulliez-Flory (85), Toiles de Mayenne (53), ZeKat (49). Des ateliers, animés à partir de septembre 2019, suscitent la création d'œuvres à partir de supports technologiques ou de matériaux nouveaux. L'alliance entre l'art, la science et la technologie devient ainsi un levier d'innovation.



Incroyable manufacture : 8 octobre 2019, lancement de la saison 1 de Culture au futur à Angers.

ACCUEIL DES TOURNAGES DE FILMS

L'année 2019 a été marquée par le succès du film **Au nom de la terre**, d'Edouard Bergeon : inspiré de l'histoire du réalisateur et interprété par Guillaume Canet, ce premier long métrage tourné intégralement dans une ferme de Mayenne a touché près de 2 millions de spectateurs en salles. Ce succès est le résultat d'un engagement important qui a porté ses fruits : avec l'augmentation des aides régionales à la création, la région a accueilli plus de tournages, de films ambitieux qui se sont distingués. Ainsi, en 2019, sur les 10 films de la compétition du **Festival du film francophone d'Angoulême**, 3 ont été soutenus par la Région et accueillis en Pays de la Loire : **Au nom de la terre** ainsi que **Camille** de Boris Lojkine et **La Fille au bracelet** de Stéphane Demoustier.



Culture pour tous



Avec sa nouvelle opération Le Mois culture pour tous en Pays de la Loire (du 12 novembre au 20 décembre), la Région a souhaité valoriser et fédérer les acteurs qui se mobilisent toute l'année, dans les grandes villes comme en milieu rural, pour développer une offre culturelle plus accessible et changer le regard sur le handicap. Ce temps fort a mis en avant plus de 50 propositions culturelles aux esthétiques variées, qui s'adressaient à un large public comme aux personnes en situation de handicap, ainsi que des rencontres professionnelles en lien avec l'accessibilité. La manifestation a également pris la forme d'une tournée dans les 5 départements **auprès des publics les plus « empêchés »** (Ehpad, maisons d'accueil spécialisées, structures pénitentiaires). Le programme a consisté en 20 concerts en petite formation de l'Orchestre national des Pays de la Loire et du chœur d'Angers Nantes opéra.



5 juillet 2019, pose de la 1^{re} pierre du futur musée d'art moderne de Fontevraud.

Favoriser la découverte, l'appropriation et la transmission DU PATRIMOINE LIGÉRIEN

L'Abbaye royale de Fontevraud : un projet culturel ambitieux

L'Abbaye royale de Fontevraud est aujourd'hui un lieu culturel majeur en France, incarnant le dialogue fécond entre patrimoine et création artistique. Cette dynamique s'est renforcée avec l'installation à Fontevraud de la **donation de Martine et Léon Cligman** et la création en 2020 du musée d'art moderne. La convention signée en 2017 entre l'État, la Région des Pays de la Loire et les donateurs, fixe le cadre et l'engagement de la Région à créer ce musée qui bénéficie désormais de l'**appellation Musée de France** depuis le 20 août 2019.

La collection du musée est composée d'environ 900 œuvres dont 600 ont été données à l'Etat et affectées au musée, l'autre partie ayant été donnée à la Région le 17 juillet 2019. Des tableaux, sculptures, dessins et verreries des XIX^e et XX^e siècles seront associés à des œuvres antiques, médiévales, américaines, à des objets d'art africain, océanien et asiatique, confrontant les matières, les formes, les époques, les cultures.

Ouvrant une nouvelle page de l'histoire de Fontevraud, l'ambition du musée est de restituer une histoire de l'art sous l'œil d'un collectionneur, un itinéraire esthétique et artistique à la fois singulier et universel. Une partie des espaces sera dédiée à des expositions temporaires.

Cendrillon dans les jardins

Une nouvelle manifestation culturelle a permis durant tous les week-ends du mois de juin de valoriser le patrimoine culturel et naturel des parcs et jardins des Pays de la Loire à travers l'ouverture de sites remarquables, la



Représentation de *Cendrillon* dans le parc du château de Nesmy (85).

représentation de la pièce de théâtre *Cendrillon* de Joël Pommerat et de **visites commentées**. Cette manifestation, qui a accueilli près de 2 300 visiteurs, s'inscrit dans la volonté régionale de promouvoir les parcours culturels et patrimoniaux.

L'Inventaire du patrimoine, une dynamique renouvelée

La Région mène des opérations d'inventaire sur l'ensemble du territoire régional à travers des partenariats poursuivis ou initiés avec des Départements, des communes ou intercommunalités, et des pays. Ainsi, en 2019, pas moins de 14 terrains d'étude portant sur tous les patrimoines (architectural et mobilier, rural et urbain, religieux ou industrie, etc.) sont arpentés par le service et ses partenaires.

La phase opérationnelle du serveur dédié à la publication des dossiers d'inventaire et la mise en place de la photothèque du patrimoine ont permis à la Région de se doter de véritables outils au service de la connaissance et de la valorisation du patrimoine sur le territoire régional, et de donner ainsi une plus grande visibilité aux résultats des travaux d'inventaire.

Les 9^{es} Rencontres régionales du patrimoine

Ces rencontres ont présenté les enjeux contemporains du patrimoine maritime et fluvial, que ce soit au niveau des paysages, de l'habitat, des usages ou du développement local. Elles ont réuni pour la première fois plus de 200 participants et ont donné lieu à des échanges qui viennent enrichir les différentes approches patrimoniales en rejoignant l'ambition maritime initiée par la Région en 2018.

Les archives régionales

Le premier prix du jury du Hyblab, hackathon d'une dizaine de jours organisé par Ouest Médialab en janvier 2019 à Nantes, a été attribué à l'outil web développé avec les Archives régionales par l'équipe Archi_sons des étudiants en communication, graphisme et informatique. Cette réalisation est destinée à inspirer l'outil, actuellement à l'étude, d'**indexation collaborative** par les internautes des enregistrements des séances du Conseil régional des années 1970 aux années 1990.

© RPDL / Ouest Médias



Les travaux du futur Creps des Pays de la Loire ont démarré en juin 2019. Ouverture prévue en 2021.

© AURA architectes et associés

Une vision d'avenir POUR LE SPORT EN RÉGION

Creps : début des travaux en 2019

Les travaux de construction du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (Creps) ont démarré le 6 juin 2019. En 2021, un nouvel établissement particulièrement moderne et entièrement équipé verra le jour sur le site de la Babinière, au cœur de la métropole nantaise. Ce projet architectural, en harmonie avec son environnement, s'articule autour de 2 pôles :

- les équipements sportifs, la haute performance, le médical et le paramédical, la recherche et l'innovation ;
- les bâtiments accueil et administratif, formation, hébergement (120 lits sportifs et 50 lits stagiaires) et restauration/caféteria.

Inscrit au Contrat de plan État-Région 2015-2020, cet investissement d'un coût de 46,3 M€ est financé

LE SAVIEZ-VOUS?

La Région s'est portée candidate à l'obtention du label **Terre de Jeux 2024** pour promouvoir et faire rayonner cet événement international qui aura lieu en France. Elle a aussi proposé le Creps pour être centre de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

majoritairement par la Région. Le bâtiment d'une superficie de 12 400 m² offrira des équipements ultra-performants et innovants. Le 1^{er} septembre 2019, par décision ministérielle, le **Pôle Ressources national Sport-innovations** a été installé au sein du Creps. L'objectif du centre est de former aux métiers du sport et de préparer les meilleurs sportifs de la région, mais aussi d'accueillir des fédérations internationales dans la perspective des Jeux olympiques de Paris en 2024.

Solitaire Urgo Le Figaro 2019 à Nantes

Après Saint-Gilles-Croix-de-Vie sélectionnée en 2018 pour accueillir l'étape finale, Nantes a été choisie

comme ville départ du **50^e anniversaire de la Solitaire du Figaro, du 27 mai au 2 juin 2019**. Cette épreuve clé du Championnat de France Elite de course au large est l'une des 3 plus grandes courses en solitaire françaises avec le Vendée Globe et la Route du Rhum, et est considérée comme la plus dure sportivement. Elle s'organise chaque année en moyenne autour de 4 villes étapes, sur 3 à 4 semaines et sur plus de 14 000 miles nautiques, le long du littoral atlantique et manchois. Forte de son engagement pour une ambition maritime, et pour la deuxième année consécutive, la Région des Pays de la Loire a soutenu la course à hauteur de 60 000 € versés à la société OC Sport Pen Duick, organisatrice de l'événement.



© RPDL / Ouest Médias



Le cross d'Allones, comme beaucoup d'événements sportifs, existe grâce aux bénévoles.

© RPDL / Ouest Médias

SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE et favoriser la solidarité

La Région s'engage auprès des Ligériens qui eux-mêmes s'investissent dans la vie associative pour dynamiser leur territoire et y mettre en œuvre une plus grande solidarité. 4 priorités ont été identifiées : le soutien à la vie associative et au bénévolat, l'engagement des jeunes dans la vie de la cité, l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes, la lutte contre la grande précarité.

Un plan régional à la vie associative

L'année 2019 a été marquée par un renouvellement important des associations aidées. La Région s'est engagée dans une concertation auprès des associations, qui a largement porté ses fruits. Un signe fort avait été donné en novembre 2018 avec le premier rendez-vous de la vie associative. En 2019, ces rendez-vous ont été organisés dans chacun des 5 départements et ont rencontré un vrai succès. Ils ont permis de faire remonter les besoins des associations. Ainsi, la Région a pu élaborer, grâce à cette large concertation, son plan de soutien à la vie associative. 600 bénévoles ont pu s'associer à ce travail.

Elle a eu à cœur de poursuivre la reconnaissance de l'engagement bénévole qui reflète l'esprit de solidarité, d'initiative et d'ouverture des Ligériens. C'est pourquoi les opérations de valorisation des bénévoles ont été amplifiées : **Bénévoles en musique**, manifestation organisée dans le cadre du festival Les 3 éléphants à Laval en mai 2019, a connu un grand succès. La remise des **médailles du bénévolat** est une réelle occasion d'honorer les personnes qui donnent de leur temps.

Parallèlement, la **Fondation régionale du bénévolat en Pays de la Loire** a vu le jour en juin. Son programme de travail se décline autour de 3 axes : promouvoir et valoriser le bénévolat, développer et diffuser la culture du bénévolat, impulser une réflexion académique sur le bénévolat. Cette nouvelle fondation régionale est abritée au sein de la Fondation de l'Université de Nantes.



© RPDL / Ouest Médias

Des actions concrètes

Afin de renforcer le maillage territorial en matière d'information et de **lutte contre les violences**, la collectivité a impulsé, avec l'aide des Centres d'informations sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), un **projet d'expérimentation** sur 2 zones blanches **en milieu rural**, à Brûlon en Sarthe et à Saint-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée. Ce projet a permis la construction d'un réseau local d'acteurs du territoire, élus et professionnels, qui s'engagent dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Les résultats démontrent toute la pertinence de ce projet.

Par ailleurs, et pour la première fois, une manifestation a été organisée dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes sur **l'entrepreneuriat au féminin** le 8 mars 2019 à l'Abbaye de Fontevraud, en présence de 400 personnes.

12 000 jeunes accompagnés

Le succès grandissant de **l'appel à projets jeunesse Soutien aux projets associatifs en direction des jeunes Ligériens** conforte la Région dans le maintien de son soutien aux jeunes qui veulent s'engager dans la vie de la cité. Ce sont plus de 100 associations qui ont été aidées depuis son lancement, dont les deux tiers sont des nouvelles structures qui n'avaient encore jamais bénéficié d'une aide régionale. Les thématiques de ces projets sont liées à l'animation du territoire, la solidarité, la prise de responsabilité et l'estime de soi, le développement durable, l'insertion sociale et professionnelle, les médias et le numérique.

12 000 jeunes ont ainsi été accompagnés directement ou indirectement dans leurs projets. Grâce à ce soutien, ils sont également sensibilisés aux enjeux de la vie associative et du bénévolat.

L'e.pass culture sport

Pour sa première année, **45 000 jeunes ont pu bénéficier du nouveau pass culture sport entièrement dématérialisé**. Cinéma, spectacle, événement sportif ou chantier de jeunes bénévoles : les jeunes ont accès à plus de **130 € d'avantages** auprès de plus de **6000 partenaires** partout sur le territoire, sans oublier la **place offerte à un festival**.



© RPDL / A. Monié - Les Beaux Matins

RENFORCER ET VALORISER les équipes dans leurs missions

En 2019, la politique des ressources humaines (RH) de la Région a répondu aux attentes du pilier **Ma Région, une équipe** du Projet d'administration. Les métiers ont été mis en lumière au travers des vidéos Ma Région, des talents. Les communautés métiers et les échanges de bonnes pratiques entre pairs ont été développés. Le réseau des conseillers entretien en lycée et le réseau des assistants au siège de la Région ont été structurés. Le parrainage a été mis en place et une vidéo d'accueil a été réalisée pour faciliter l'insertion des nouveaux agents.

Une culture managériale renforcée

En concrétisation de Ma Région, une équipe, la **culture managériale** a été renforcée. L'encadrement joue un rôle essentiel d'animation, d'organisation, d'orientation des équipes et de déclinaison de la politique RH. Dans cette dynamique, une série de dispositifs d'accompagnement du management de la collectivité a été lancée :

- accompagnement des primo-encadrants dans les lycées ;
- mise en place d'Ateliers du manager pour partage et renouvellement de la culture managériale ;
- mise en place des RDV du manager, cycle de réunions d'échanges autour de sujets liés à la gestion et aux enjeux RH, afin de sécuriser les managers dans leurs pratiques managériales.

100% des apprentis régionaux reçus à leur examen

Première Région de France pour le taux d'emploi d'apprentis dans ses propres services, la collectivité s'inscrit dans une démarche volontariste de

développement de l'apprentissage dans les lycées et les services administratifs régionaux. D'ailleurs, le taux de réussite aux examens est de 100% pour 2019. Cela témoigne de l'engagement très fort des maîtres d'apprentissage, des équipes qui accompagnent les jeunes dans leur insertion professionnelle.

Un engagement au quotidien auprès des agents

D'autres actions fortes ont été accomplies en 2019, en faveur des personnels :

- en matière de **rémunération** du personnel des lycées avec la mise en place d'un niveau régime indemnitaire, grâce à l'intégration des agents des lycées sur le cadre d'emploi des adjoints techniques ;
- en matière de **préparation physique au travail** (111 agents formés siège et EPLE), s'inscrivant pleinement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- au niveau du **développement de la culture de prévention** (communication renforcée : vidéos, théâtre forum, affiches).

Une gestion optimisée

Enfin, le Conseil régional a poursuivi les travaux engagés l'année précédente, concernant la modernisation et la sécurisation du système d'information des ressources humaines pour une gestion plus efficiente.

Et une équipe exploitation énergie prenant en compte les enjeux d'économie d'énergie auprès des lycées volontaires de la métropole nantaise a été déployée.



© RPDL / C. Glaymann

INNOVATION

Pour un service public plus efficient

Après la création et l'animation d'un réseau d'agents volontaires, l'inauguration d'un lieu dédié (le LABSOLU), la constitution d'une direction de projets rattachée à la direction générale adjointe Stratégie, prospective et ressources et le lancement de 2 événements majeurs en 2018 (Semaine de l'innovation publique et Challenges innovation), l'année 2019 fut marquée par une montée en puissance des outils et méthodes innovantes intégrées aux projets accompagnés.

70 projets accompagnés

La direction de projet et son réseau ont ainsi été sollicités, pour la seule année 2019, sur plus de **70 projets** touchant tant aux problématiques internes de la collectivité (circulation des parapheurs) ou à celles relevant de politiques publiques (Instruction des aides aux entreprises). A ce titre, **la Région a reçu un prix lors des Trophées de la participation et de la concertation 2019**, organisés

par la Gazette des communes et des collectivités locales, pour sa démarche centrée utilisateurs mise en œuvre dans le réaménagement des espaces communs du lycée Haut Anjou de Château-Gontier (53).

Challenges innovation

Par ailleurs, les lauréats des Challenges innovation 2018 ont été accompagnés en 2019 pour mettre en œuvre leurs idées : la musique d'attente de la collectivité a été modifiée, des produits locaux ont été installés dans les distributeurs alimentaires du campus régional et des interventions techniques ont été réalisées sur le lycée de Racan. Après 58 idées déposées pour l'édition 2019 des Challenges innovation, 5 lauréats ont été sélectionnés.

Enfin, à travers les Jeudinno ou la Semaine de l'innovation publique, **210 agents** ont pu bénéficier en 2019 des séances inspirantes qu'organise la direction de projet.

Transformation numérique

SÉCURISER ET MODERNISER

La stratégie de la transformation numérique de la Région s'appuie sur 5 objectifs :

- **sécuriser** les systèmes d'information;
- **respecter les obligations réglementaires** (commandes publiques, RGPD, etc.);
- **moderniser** les outils;
- **réaliser des téléprocédures** pour mieux répondre aux attentes des usagers;
- **améliorer le poste de travail** et développer de nouveaux usages.

En 2019, la stabilisation des outils et le renforcement des socles de gestion financière ont été les priorités. Les actions mises en œuvre concernent la nouvelle nomenclature :

- de la nouvelle nomenclature comptable M57;
- du prélèvement à la source;
- du nouvel environnement de travail O365;
- de la dématérialisation de l'émergement;
- d'un système unifié sur la gestion des transports scolaires.

Parallèlement ont été poursuivis :

- le développement de la stratégie de la donnée avec l'ouverture de ses jeux de données (*open data*) en partenariat avec des collectivités infrarégionales;
- l'élaboration du Référentiel documentaire en matière de sécurité des systèmes d'information.



© RPDL / Ouest Médias

Un budget 2019

POUR L'AVENIR DES LIGÉRIENS

La Région a tenu à maintenir sa stratégie financière, gage d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement, indispensable à un retour vers une trajectoire financière plus soutenable. Elle entend ainsi garantir durablement la solidité financière de

ses comptes et continuer ainsi à investir pour l'avenir des Ligériens. Un positionnement que l'agence de notation Standard & Poor's a d'ailleurs salué en attribuant à la Région la note maximale attribuée à une collectivité territoriale (AA).

LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

DÉPENSES		RECETTES		
Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers	1 104 M€	Recettes réelles de fonctionnement	1 475 M€	FONCTIONNEMENT
Frais financiers	28 M€			
Épargne brute	343 M€			
Remboursement du capital de la dette	127 M€	Épargne brute	343 M€	INVESTISSEMENT
dépenses réelles d'investissements hors fonds européens hors dette	455 M€	Recettes propres de la section d'investissement	246 M€	
Dépenses réelles d'investissements de fonds européens hors dette	134 M€	Emprunt (tirages nets)	125 M€	
Variation du solde de clôture	- 2 M€			
Total	1 846 M€	Total	1 846 M€	

UN BUDGET DANS LA CONTINUITÉ DE LA TRAJECTOIRE FINANCIÈRE ADOPTÉE DEPUIS 2016

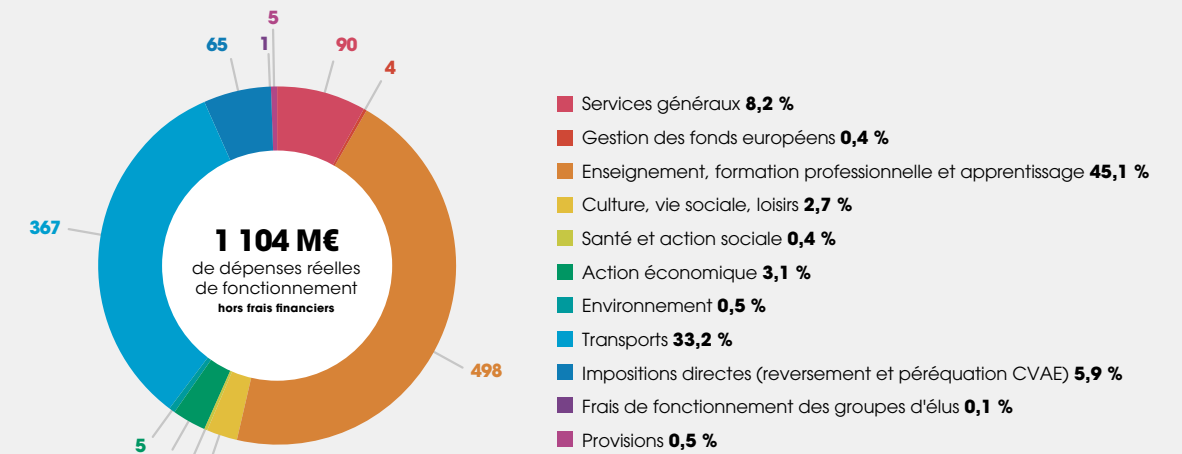
Le compte administratif 2019 s'inscrit pleinement dans la continuité de la trajectoire adoptée depuis le début du mandat dans le cadre de la définition de la stratégie financière régionale, construite autour de 5 axes forts.

• **la poursuite d'une maîtrise forte des dépenses de fonctionnement** : à périmètre constant (hors transfert transport loi Notre, Plan investissement compétences et autres retraitements notamment liés à la certification des comptes et impact des rattachements de charges hors ICNE) : variation de + 0,75% entre 2018 et 2019. Au regard des nouvelles normes adoptées lors du Pacte de Cahors en 2017, les dépenses de fonctionnement ont baissé de 4% entre 2017 et 2019;

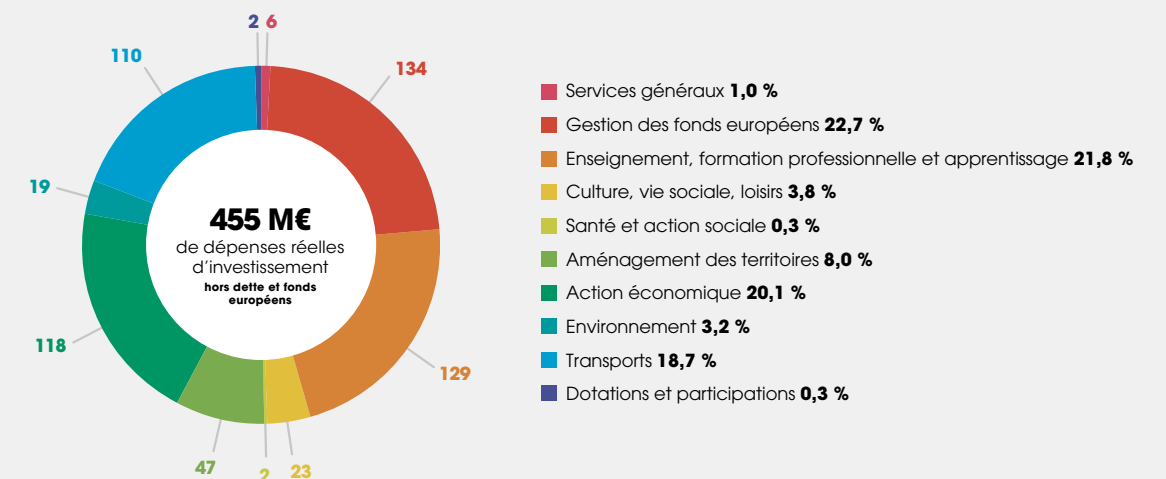
- **une absence de mobilisation du levier fiscal**, par le maintien du tarif de taxe sur les cartes grises;
- un niveau d'épargne brute historiquement élevé et porté en 2019 à 343 M€, s'inscrivant ainsi dans le prolongement du regain amorcé depuis 2016;
- un effort significatif porté en investissement mais maintenu dans des proportions soutenables au regard de la trajectoire financière de la Région : 455 M€ hors fonds européens hors dette (pour un total de 589 M€ hors dette);
- un désendettement inédit à hauteur de 2 M€.

DES DÉPENSES RÉGIONALES MAÎTRISÉES

Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers



Dépenses réelles d'investissement hors dette et fonds européens



En fonctionnement, dans l'optique de préserver un haut niveau d'épargne, la Région a tenu à optimiser son intervention sur 2 axes forts :

• **les transports** : 367 M€ de dépenses acquittées, dont 195 M€ au titre des transports à la demande, interurbains et du transport scolaire, et 158 M€ pour le fonctionnement du réseau de transport régional TER et autocars (hors loi Notre);

• **la formation professionnelle, l'apprentissage et l'enseignement** : 498 M€ de dépenses acquittées en 2019, dont 136 M€ en faveur d'une politique de l'apprentissage en pleine mutation.

En investissement, la Région a gardé le cap fixé, avec une trajectoire budgétairement plus soutenable. Ainsi, en concordance avec sa stratégie financière adoptée en 2017, la collectivité a tenu à porter ses efforts en investissement à hauteur de 455 M€ hors dette et fonds européens, dont :

• **129 M€** en faveur de la modernisation de l'appareil de formation, dont 75 M€ sur les lycées publics, 24 M€ sur les lycées privés, 19 M€ sur les centres de formation des apprentis et 9 M€ sur l'enseignement supérieur;

• **110 M€** au service du développement des réseaux et des infrastructures de transport;

• **118 M€** injectés dans la politique de développement économique de la Région, garantie d'un maintien de l'emploi local, dont 58 M€ au titre des filières industrielles, artisanales et commerciales, 37 M€ au titre de la recherche et de l'innovation et 19 M€ sur les autres secteurs de l'action économique;

• **66 M€** investis en faveur de l'aménagement et de l'équilibre des territoires, dont 47 M€ au titre du développement et de l'animation des territoires et 19 M€ en faveur du logement, de l'efficacité énergétique, de la transition énergétique et des différentes politiques de l'eau ou de préservation des patrimoines naturels.

PRÉSENTATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles de fonctionnement 2019 hors excédent reporté

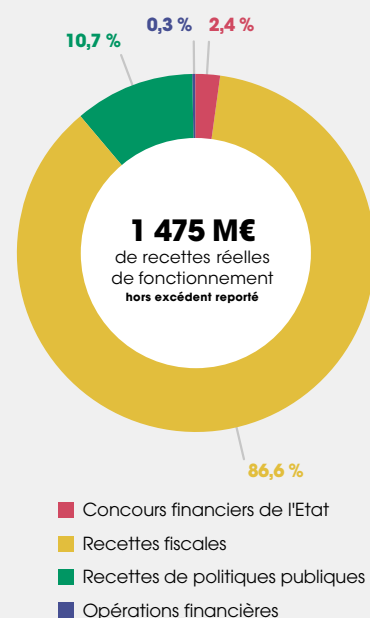
Entre les exercices 2018 et 2019, les recettes de fonctionnement ont connu une croissance de +9%, passant de 1 357 M€ à 1 475 M€.

L'architecture des ressources régionales de fonctionnement repose, pour l'essentiel, sur des recettes fiscales dont la part, en 2019, représente 87% du panier global des recettes de fonctionnement. Cette part baisse néanmoins de 4 points par rapport à 2018, du fait de l'évolution considérable de +83% des recettes de politiques publiques entre 2018 et 2019, passant de 86 M€ à 157 M€.

Plusieurs facteurs expliquent ce renforcement des recettes de politiques régionales en 2019 : la montée en puissance du Pacte – Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (43 M€), l'opération exceptionnelle de cession des fonds d'investissement régionaux au Fonds de fonds (14 M€) et la montée en puissance des remboursements FSE (15 M€).

En lien étroit avec le dynamisme économique du territoire ligérien, les recettes fiscales 2019 de la Région progressent de +3,9% (+ 48 M€) par rapport à 2018, sans pression fiscale supplémentaire initiée par la Région.

Les recettes de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises augmentent de +7,1% en 2019 (+32,2 M€), les recettes de certificats d'immatriculation de +2,9% (+4 M€) et la taxe intérieure de consommation des produits énergétiques de +1,3% (+2,6 M€).



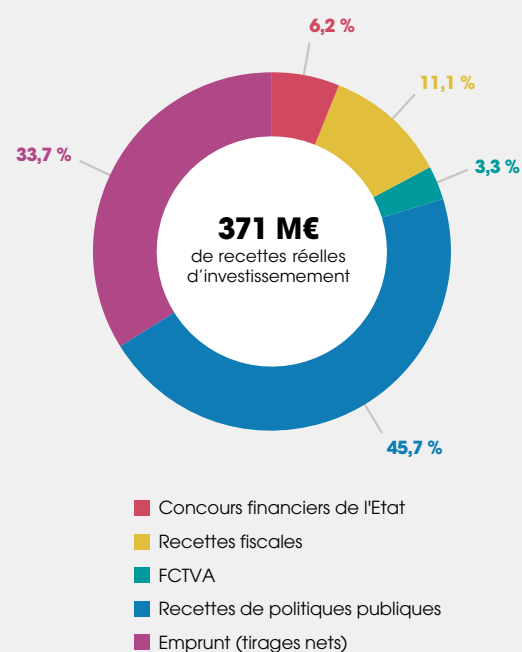
PRÉSENTATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes réelles d'investissement 2019

En 2019, les recettes d'investissement s'établissent à 371 M€. Hors recours à l'emprunt, ces recettes représentent 246 M€, en hausse de 27 M€ par rapport à l'exercice 2018 (soit une croissance de +12%).

Ce dynamisme sur la section d'investissement s'explique par les fonds européens qui ont augmenté de +30% entre 2018 et 2019, passant de 105 M€ à 136 M€.

Après neutralisation des fonds européens, les recettes d'investissement affichent en 2019 un recul de 4%, soit un volume de 5 M€.

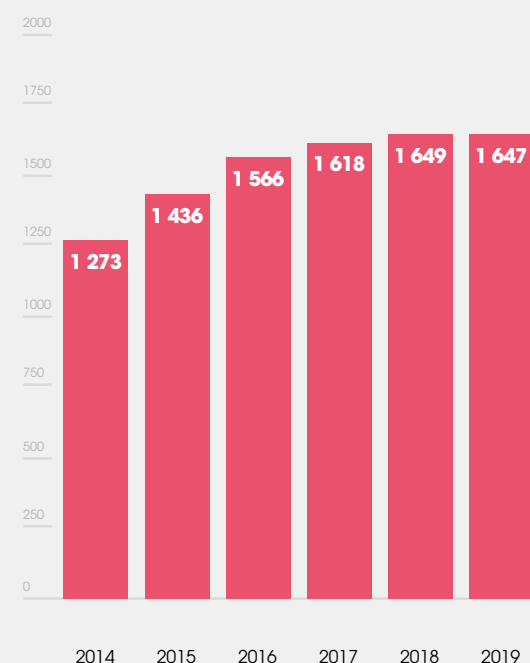


LA STABILISATION RÉUSSIE DU STOCK DE LA DETTE RÉGIONALE

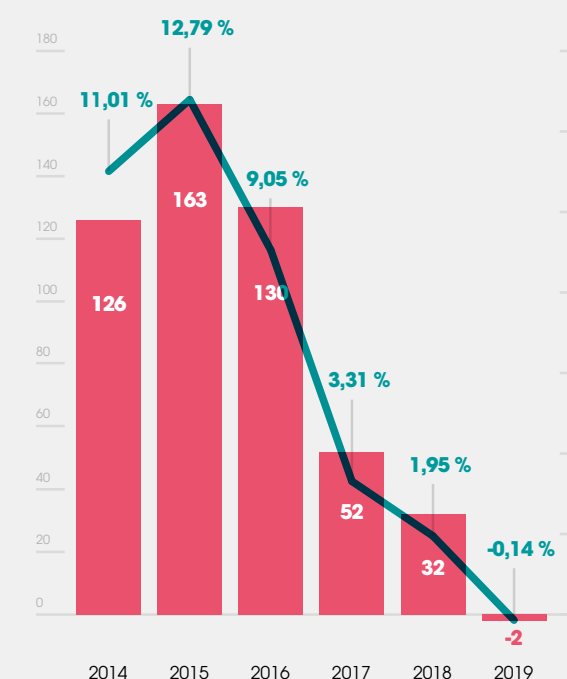
Evolution de l'encours de dette au 31 décembre et de l'emprunt de clôture entre 2014 et 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours de dette au 31 décembre (M€)	1 273	1 436	1 566	1 618	1 649	1 647
Rythme d'évolution de l'encours de dette régionale (%)	11,01 %	12,79 %	9,05 %	3,31 %	1,95 %	-0,14 %
Rythme d'évolution de l'encours de dette régionale (M€)	126	163	130	52	32	-2

Stock de la dette régionale



Variation du stock de la dette régionale



De manière inédite, 2019 est caractérisée par un désendettement de la Région à hauteur de -2 M€ : 125 M€ de dette nouvelle pour 127 M€ d'amortissement du stock de dette.

Ce désendettement est le reflet de l'action volontariste de la maîtrise de l'endettement initiée en début de mandat. Alors que la dette avait atteint un pic d'évolution de

+12,8% en 2015, soit un volume de dette supplémentaire de 163 M€, le rythme de croissance s'est abaissé à 9,1% en 2016, à 3,3% en 2017, 2% en 2018 et -0,1% en 2019.

Entre 2010 et 2015, la dette de la Région augmentait au rythme moyen de +7,6% par an, alors que depuis 2016 ce rythme moyen n'est que de +1,3% par an.

2019